



Observatoire
québécois
des inégalités



Situations récentes d'itinérance à Laval

Comprendre pour mieux prévenir

Ce projet est réalisé grâce à la participation de la Fondation Lucie et André Chagnon et la Ville de Laval dans le cadre du *protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en œuvre du plan d'action de la PRDS*.



Recherche et rédaction

Ariane Préfontaine, chercheuse

Collaboration à la recherche et à la rédaction

Karine Léveillée, paire chercheuse

Direction

Nathalie Guay, directrice générale

Révision linguistique

Stéphanie Lessard, réviseuse de textes

Mise en page et illustrations

Estelle Villemin, responsables des productions graphiques et numériques

Mise en page des faits saillants

Celia Albano, designer graphique

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire québécois des inégalités. La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document

Ariane Préfontaine. *Situations récentes d'itinérance à Laval : comprendre pour mieux prévenir*. Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2026.

ISBN

978-2-925552-20-8

Photographies

Ariane Préfontaine

L'Observatoire remercie les membres de la cellule de travail en itinérance de Laval pour leur contribution à ce projet:

Armelle Gautry

Conseillère en planification et développement —
Équipe Impact dans les collectivités
Centraide du Grand Montréal

Caroline Nantel

Coordonnatrice générale
Réseau des organismes en itinérance de Laval

Denis Nantel

Régisseur planification et expertise —
Division du développement social
*Service de la culture, des loisirs, du sport
et du développement social,
Ville de Laval*

Elena Sauvageau

Directrice générale
Auberge du cœur L'Envolée
et Habitations L'Envolée

Guillaume Charest-Hallée

Conseiller en promotion et prévention
populationnelle — Aménagiste
*Direction de santé publique, Centre intégré
de santé et de services sociaux de Laval*

Justin Tankoua

Directeur général
L'Aviron, hébergement communautaire

Kathleen Bilodeau

Adjointe au directeur du programme
santé mentale et dépendance
*Direction du programme santé mentale
et dépendance, Centre intégré de santé
et de services sociaux de Laval*

Marie-Ève D'Amour

Organisatrice communautaire
*Direction de santé publique, Centre intégré
de santé et de services sociaux de Laval*

Marie-Hélène Boucher

Directrice
Maison Dominique

Marilyn Coutu

Directrice clinique
Oasis unité mobile d'intervention

Martin Métivier

Chef de division — Division urgence sociale
Service de police de Laval

Silvio Manfredi

Adjoint au directeur — Volet promotion-prévention
et développement des communautés
*Direction de santé publique, Centre intégré
de santé et de services sociaux de Laval*

Vanessa Garreffa

Coordonnatrice clinique
Refuge de Laval

Nous tenons également à remercier la précieuse collaboration et l'engagement de **Karine Léveillé** à titre de paire chercheuse dans la réalisation de ce projet de recherche.

L'Observatoire remercie enfin **l'ensemble des personnes en situation d'itinérance** ayant participé à cette recherche. Leurs témoignages, leur ouverture et le partage de leurs expériences constituent l'assise de ce rapport.

FAITS SAILLANTS

À Laval, l'itinérance est en transformation et en augmentation. Cette infographie présente les principaux apprentissages d'un **projet de recherche-action participative qui s'intéresse aux réalités de citoyennes et de citoyens nouvellement en situation d'itinérance** (depuis environ six mois ou moins).

Des facettes plurielles : quels sont les profils des personnes participantes ?

Une **quarantaine** de personnes ont été rencontrées à Laval au cours de ce projet. Elles étaient toutes nouvellement en situation d'itinérance, dont plus de la moitié depuis trois mois ou moins.

Une première expérience pour la majorité

la plupart vivaient un premier épisode d'itinérance (27), tandis que les autres en avaient déjà vécu deux ou plus (12).

Des profils pluriels

- 11** parents avec enfants à charge
- 10** personnes avec des parcours d'immigration
- 11** personnes avec des animaux de compagnie
- 13** personnes vivant avec des enjeux de santé mentale

Une forte présence de jeunes

Près de la moitié avaient 24 ans ou moins (18)

Toutefois, dans l'ensemble, elles appartenait à une grande diversité de tranches d'âge.

Des réalités de genre diversifiées

les hommes étaient majoritaires (24), mais les femmes représentaient tout de même deux personnes sur cinq (16).



Il existe une grande diversité de facettes à l'itinérance. Les réponses gagnent donc à être adaptées à cette pluralité de profils et de besoins.

Quelles sont les trajectoires récentes de basculement vers l'itinérance ?

Les trajectoires des personnes rencontrées au cours de ce projet illustrent des **vécus singuliers et rarement linéaires**. Elles sont souvent marquées par un croisement de facteurs systémiques, institutionnels, sociaux, structurels et individuels.

Migratoires et discriminations raciales

Parcours migratoires complexes; racisme systémique; statuts précaires; barrières linguistiques; méconnaissance des droits.



Marquées par la précarité et les défaillances dans les programmes sociaux



Pauvreté; prestations d'aide financière de dernier recours insuffisantes pour couvrir les besoins de base; logements inadéquats; insécurité alimentaire.

T R A

Fragilisées dès l'enfance et l'adolescence



Négligence; violences; déracinements; ruptures; environnements dysfonctionnels.

Genrées



+ vécues par les femmes et les personnes de la diversité de genre

Violences genrées; inégalités de genre; oppressions et discriminations; valorisation du rôle de pourvoyeur des hommes; recours tardif aux services; méfiance; isolement.

Marquées par les enjeux de santé mentale et de consommation de substances



Stigmatisation et préjugés; discriminations; dépendances.

À l'intersection de fragilisations plurielles



Accumulation progressive de ruptures; événements de vie marquants (p. ex., perte d'emploi, séparation, décès d'un proche, problèmes de santé).

Marquées par des passages dans des institutions



Sorties d'institutions (milieux carcéraux, hôpitaux, centres de désintoxication ou Direction de la protection de la jeunesse); effritement du réseau de soutien.

Marquées par des enjeux de logements



Crise du logement; rapports de pouvoirs inégaux entre propriétaires et locataires; pénurie de logements sociaux et communautaires; rénovictions et évictions; dettes de loyer.

O I R E S

Les cas d'unique point de bascule demeurent donc plutôt rares. L'itinérance est souvent le résultat d'un processus de fragilisation à l'intersection de plusieurs facteurs.

Des témoignages de résilience, d'adaptation et de précarité : quelles sont les stratégies d'adaptation et de survie ?

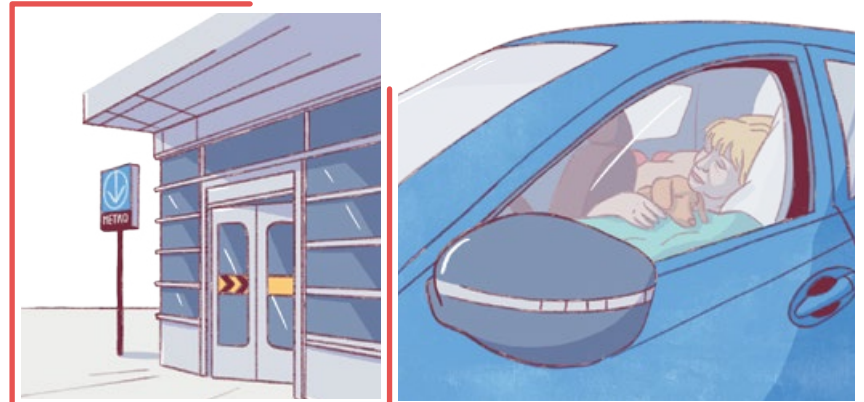
Les personnes rencontrées se retrouvent à naviguer entre le choc lié au basculement vers l'itinérance, l'adaptation, les situations précaires et la survie. Elles développent **diverses stratégies** pour répondre à leurs besoins.



D'un côté, leurs stratégies reposent sur les **ressources communautaires, institutionnelles et publiques.**



D'un autre côté, leurs stratégies reposent sur des **réseaux relationnels et des solutions alternatives.**



Face à la saturation des services, aux difficultés d'accès ou à la méconnaissance de ceux-ci, plusieurs adoptaient des **stratégies de dernier recours** : se priver de manger à leur faim, recourir à des stratégies illégales ou risquées, dormir dans une voiture, une tente, des lieux publics ou faire du *couchsurfing*.



Malgré des conditions très difficiles, les personnes en situation d'itinérance font preuve d'une grande force de résilience et de débrouillardise.

Quelles pistes d'action pour améliorer la situation ?

Les personnes rencontrées ont apporté **un éclairage essentiel** sur des orientations d'action, à la fois pour améliorer les ressources pour les personnes en situation d'itinérance et pour renforcer la prévention de l'itinérance. Voici quelques priorités identifiées :



Amélioration des ressources et des services

- Diversifier et augmenter les options d'hébergement ;
- Assurer des conditions dignes et stables ;
- Mieux faire connaître les ressources lavalloises ;
- Renforcer et développer des ressources multiservices pour mieux répondre aux besoins de base ;
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et valoriser l'expertise issue de l'expérience vécue de l'itinérance.



Renforcer la prévention de l'itinérance

- Respecter le droit au logement ;
- Lutter contre les discriminations et la pauvreté ;
- Accroître le parc de logements sociaux et communautaires ;
- Améliorer l'accompagnement lors des sorties d'institutions ;
- Développer l'approche du relogement rapide ;
- Rompre les cycles de récurrence de l'itinérance.

Prévenir l'itinérance implique d'agir en amont, sur plusieurs dimensions à la fois.

Ce projet de recherche-action participative illustre que la richesse des savoirs expérientiels et la force de concertation sur le territoire lavallois sont des leviers essentiels pour développer des solutions ancrées dans les réalités vécues.

Table des matières

Faits saillants *p. 4*

Introduction *p. 9*

1 Objectifs et problématique *p. 11*

- 1.1. *Objectifs de la recherche*
- 1.2. *Que sait-on de l'itinérance à Laval ?*

2 Démarche et méthodologie *p. 17*

- 2.1. *Approche participative*
- 2.2. *Collecte de données*
- 2.3. *Défis et limites*

3 Portrait des vécus récents de l'itinérance à Laval *p. 21*

- 3.1. *Quels sont les profils des personnes nouvellement en situation d'itinérance qui ont participé à l'étude ?*
- 3.2. *Quelles sont les trajectoires récentes de basculement vers l'itinérance ?*
- 3.3. *Quelles sont les stratégies d'adaptation et de survie des personnes nouvellement en situation d'itinérance ?*

4 Orientations pour l'action *p. 51*

- 4.1. *Améliorer les ressources et les services pour les personnes en situation d'itinérance à Laval*
- 4.2. *Prévenir l'itinérance*

Conclusion *p. 63*

Annexes *p. 65*

Références *p. 73*

Introduction

Les dernières années témoignent d'une précarisation croissante des conditions de vie au Québec conjuguée à l'effritement du filet social, ce qui fragilise un nombre grandissant de personnes. L'itinérance, décrite comme « l'expression suprême d'une société inégale¹ », représente l'une des manifestations les plus marquantes de cette réalité. Ce phénomène en transformation connaît en effet une augmentation rapide dans l'ensemble de la province et il s'ancre de plus en plus profondément dans le paysage social. En 2024, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec soulignait d'ailleurs « [qu']il n'y a pas d'indice montrant que l'itinérance freine son augmentation² ». De plus, le bilan des quatrièmes États généraux de l'itinérance, tenus en novembre 2024 par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance Québec (RSIQ), fait état d'une hausse du nombre de personnes connaissant un premier épisode d'itinérance, touchant désormais un large éventail de populations³.

L'itinérance demeure un phénomène complexe dont les multiples manifestations et réalités demandent encore à être mieux comprises, et ce, particulièrement dans certaines régions, telles que Laval. La présente étude se penche ainsi sur le contexte lavallois, où l'insécurité résidentielle et l'itinérance connaissent des transformations majeures, surtout depuis la pandémie de COVID-19⁴. Non seulement ces phénomènes augmentent de manière conséquente, mais la pluralité de leurs facettes est aussi de plus en plus visible⁵. **C'est pourquoi cette étude s'intéresse précisément aux situations récentes d'itinérance à Laval, c'est-à-dire aux citoyennes et aux citoyens qui vivent depuis environ six mois ou moins cette réalité, qu'elle soit visible ou cachée.** Cette étude émerge directement des préoccupations et des volontés du terrain, tout en s'inscrivant dans les objectifs du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS) de la Ville de Laval.

Peu d'études se sont intéressées au contexte lavallois dans les dernières années. Les travaux récents incluent : (1) le portrait détaillé de l'itinérance à Laval d'Elisabeth Greissler (2015)⁶ ; (2) la recherche sur les besoins des femmes lavalloises en difficulté de Sophie Gilbert et ses collègues (2020)⁷ ; (3) l'étude de l'Observatoire québécois des inégalités sur les impacts des changements climatiques pour les personnes en situation d'itinérance, basée sur une étude de cas à Laval (2024)⁸. À cela s'ajoutent les données lavalloises issues de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible de 2022 et de l'énumération de l'itinérance hébergée de 2024. L'évolution du phénomène,

les nouvelles réalités vécues par les personnes et le manque d'études récentes exigent ainsi une meilleure compréhension qualitative de l'état de la situation sur le territoire lavallois.

Dans le but de pallier, du moins en partie, ces lacunes, la présente étude se concentre sur les situations récentes d'itinérance à Laval. Ce choix repose sur deux facteurs principaux. D'abord, les organismes communautaires sur le terrain constatent une augmentation du nombre de personnes qui connaissent un premier épisode d'itinérance. Ensuite, les expériences vécues par ces personnes sont particulièrement révélatrices, car elles sont ancrées dans le contexte socioéconomique actuel. Alors que les transformations de l'itinérance s'accroissent, cette attention portée aux dynamiques actuelles et aux réalités récentes de l'itinérance répond à un angle mort important de la littérature. Cette recherche-action participative, qui a réuni une quarantaine de personnes nouvellement en situation d'itinérance lors d'ateliers, vise donc à mieux comprendre leurs profils, leurs trajectoires et leurs stratégies pour répondre à leurs besoins. Ces connaissances permettent ensuite d'identifier des pistes d'amélioration des services et de prévention adaptées au contexte local.

Le présent rapport est divisé en quatre sections principales. Il met d'abord de l'avant les objectifs et une présentation détaillée de la problématique. La démarche et la méthodologie sont ensuite présentées. Il brosse par la suite un portrait des vécus récents de l'itinérance à Laval (profils, trajectoires de basculement ainsi que stratégies d'adaptation et de survie). Enfin, le rapport se conclut par l'identification de pistes d'action visant à la fois l'amélioration des services pour les personnes en situation d'itinérance et la prévention de l'itinérance.

1

Objectifs et problématique

1.1. Objectifs de la recherche

L'étude se concentre sur les personnes nouvellement en situation d'itinérance pour acquérir une meilleure compréhension de l'évolution récente et de l'augmentation du phénomène de l'itinérance à Laval.



Dans le présent rapport, l'expression « personnes nouvellement en situation d'itinérance » désigne celles qui vivent une situation d'itinérance depuis environ six mois ou moins.

Plus spécialement, l'étude vise à répondre aux objectifs suivants:

- Mieux connaître les caractéristiques sociodémographiques des personnes nouvellement en situation d'itinérance ;
- Identifier les trajectoires actuelles qui mènent à l'itinérance ;
- Mieux comprendre les stratégies d'adaptation et de survie mobilisées par les personnes nouvellement en situation d'itinérance ;
- Coconstruire des pistes d'action adaptées à la réalité lavalloise pour améliorer les services pour les personnes en situation d'itinérance et pour contribuer à mieux prévenir ce phénomène.

Pour ce faire, les savoirs expérientiels de personnes ayant une expérience vécue récente de l'itinérance à Laval ont été mobilisés et valorisés.



Les **savoirs expérientiels** désignent les connaissances acquises par le vécu personnel et les expériences de vie. Ils sont complémentaires aux savoirs théoriques et professionnels, notamment en apportant des nuances, des perspectives et des critiques singulières.

1.2. Que sait-on de l'itinérance à Laval ?

La présente section brosse un bref portrait du contexte lavallois et des particularités de l'itinérance à partir des connaissances existantes dans la littérature. Ces éléments constituent la base de la problématique qui a guidé les objectifs de l'étude.

1.2.1. Particularités lavalloises

Située dans la région métropolitaine de Montréal, Laval se classe au troisième rang des villes les plus peuplées au Québec, avec plus de 400 000 personnes y résidant selon le dernier recensement, mené en 2021⁹. La population lavalloise a depuis connu une croissance marquée selon les estimations démographiques¹⁰. De plus, Laval est la deuxième ville d'accueil de la population immigrante au Québec, après Montréal¹¹.

Bien que Laval soit considérée comme une région socioéconomiquement favorisée, la pauvreté y demeure une réalité bien présente, même si elle est souvent masquée par ce contexte¹². Une double réalité de la pauvreté existe à Laval. D'un côté, elle est en concentration marquée dans les quartiers du centre-sud, tels que Chomedey, Pont-Viau et Laval-des-Rapides, et d'un autre côté, des îlots de pauvreté sont dispersés à l'intérieur même de quartiers bien nantis sur l'ensemble du territoire¹³.

Cette réalité se manifeste notamment par des enjeux en matière de logement qui n'épargnent pas la région lavalloise. La pression sur les locataires est bien visible. En 2021, 28,2% des ménages locataires lavallois consacraient 30% ou plus de leurs revenus pour se loger alors que 11,9% des ménages propriétaires étaient dans cette situation¹⁴. À Laval, les logements locatifs meilleur marché (avec un loyer faible) présentaient d'ailleurs un taux d'inoccupation extrêmement faible en 2024, soit 0,1%¹⁵. La Communauté métropolitaine de Montréal affichait quant à elle un taux d'inoccupation légèrement plus haut pour ce même type de logements, soit 0,4%¹⁶. De plus, plusieurs défis dans la région lavalloise sont fréquemment soulevés, comme le manque de logements abordables, salubres et sécuritaires, l'insuffisance de logements adaptés aux personnes vivant seules, l'embourgeoisement de certains quartiers et les difficultés d'accès aux logements subventionnés¹⁷. La situation est particulièrement préoccupante pour les groupes en situation de précarité et de marginalisation. Ce contexte contribue à l'exacerbation du phénomène de l'itinérance au sein de la région¹⁸.

Face à ces enjeux, Laval bénéficie toutefois de spécificités territoriales uniques au Québec qui favorisent des réponses concertées. En effet, les contours de l'île, de la ville, de la région administrative, de la Municipalité régionale de comté (MRC) et du territoire couvert par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) correspondent parfaitement. En d'autres mots, Laval est une ville, une région et une MRC avec un CISSS. Il s'agit d'une situation unique au Québec. Cette particularité, conjuguée à un écosystème lavallois d'organismes communautaires bien ancrés, favorise une forte culture de collaboration intersectorielle et multi-réseau, notamment en facilitant la coordination des actions et l'identification des priorités pour la région. Cela se traduit entre autres par le déploiement d'efforts considérables pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance

et pour renforcer l'accès au logement pour l'ensemble de la population lavalloise¹⁹. Pour ce faire, l'un des principes directeurs du Cadre d'intervention municipal en matière d'itinérance de la Ville de Laval vise d'ailleurs à « favoriser la participation des citoyens et citoyennes en situation d'itinérance dans la recherche de solution et de services en réponse à leurs besoins tout en tenant compte de leurs réalités²⁰ ».

1.2.2. *Survol des connaissances sur l'itinérance en contexte lavallois*

Au cours de la dernière décennie, quelques études ont documenté l'itinérance, ses manifestations et son évolution dans le contexte lavallois.



Définir l'itinérance

L'itinérance est un phénomène complexe qui nécessite d'employer une définition à la fois large et clairement définie. Le présent rapport s'appuie sur la définition adoptée dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Québec :

« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des [personnes]²¹. »

Manifestations de l'itinérance

L'itinérance se manifeste de différentes manières :

- **Itinérance visible** : « Mode de vie ancré et marqué dans l'espace public »
- **Itinérance cachée** : « Mode de vie organisé pour éviter d'être exposé à la rue »
- **À risque d'itinérance** : « Accès à un chez-soi, mais en situation de grande précarité²² »

Temporalité de l'itinérance

De plus, l'itinérance, qu'elle soit visible ou cachée, se décline aussi selon sa durée :

- **Situationnelle** : « personnes qui, momentanément en difficulté, sont sans logement, sans chez-soi »
- **Cyclique** : « personnes qui alternent entre un logement et la vie dans la rue »
- **Chronique** : « personnes [...] [qui] n'ont pas occupé un logement depuis une longue période²³ »

Le gouvernement du Canada considère l'itinérance comme chronique lorsqu'une personne a vécu cette situation pendant six mois ou plus au cours d'une année ou bien à plusieurs reprises au cours de trois ans pour une durée totale d'au moins 18 mois²⁴.

Les frontières entre les différentes facettes de l'itinérance demeurent floues, souvent entrecroisées et évolutives dans le temps. Néanmoins, la lutte pour la survie, elle, fait partie intégrante du quotidien de toute personne en situation d'itinérance²⁵.

Dès 2015, l'étude d'Elisabeth Greissler avait recensé 237 personnes en situation d'itinérance à Laval. Les jeunes de 25 ans et moins représentaient 59 % d'entre elles, contre 41 % pour les adultes de plus de 25 ans²⁶. L'itinérance cyclique prédominait chez les jeunes (47 %), tandis que l'itinérance chronique était davantage vécue chez les adultes (39 %)²⁷. Cette étude révélait aussi que 83 % des personnes recensées étaient originaires de Laval, contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles l'itinérance lavalloise provenait en grande partie d'autres régions²⁸.

En 2020, l'étude de Sophie Gilbert et de ses collègues avait permis d'approfondir la compréhension des réalités des femmes en situation de vulnérabilité à Laval, notamment de celles vivant l'itinérance. Les trajectoires de vie des femmes rencontrées étaient fortement marquées non seulement par la violence et la précarité économique, mais aussi par les ruptures relationnelles, la désaffiliation sociale, la consommation de substances et les enjeux de santé mentale²⁹. Cette étude rejoignait celle de Greissler pour confirmer que l'itinérance au féminin à Laval demeurait largement cachée. Les femmes utilisaient cette invisibilité pour se protéger des violences de la rue, et encore plus lorsqu'elles ont des enfants³⁰.

Ces premières études brossaient le portrait d'une itinérance déjà bien présente à Laval, prenant des formes multiples, mais souvent invisibilisées. Toutefois, les années suivantes ont été marquées par une détérioration rapide de la situation. Plusieurs facteurs ont convergé et contribué à aggraver le phénomène. La crise sanitaire liée à la COVID-19, conjuguée à la hausse du coût de la vie, a précarisé de nombreux segments de la population, ce qui a contribué à la hausse du nombre de personnes basculant vers l'itinérance³¹. D'ailleurs, selon un sondage Léger mené pour Vivre en Ville en 2025, 11 % des 200 personnes répondantes de Laval affirment avoir déjà connu une situation d'itinérance au cours de leur vie, comparativement à 8 % des 5 506 personnes répondantes pour l'ensemble de la province³².

Les données recueillies lors de l'exercice de dénombrement de la nuit du 11 octobre 2022 par le MSSS illustrent cette détérioration de la situation. Le rapport estimait une hausse de 6 % du nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Laval par rapport à l'exercice de 2018³³. Toutefois, ces données sous-estiment l'ampleur réelle du phénomène, particulièrement en ne

documentant que l'itinérance visible à un moment précis. Malgré tout, ces exercices permettent de mieux comprendre la situation. Les hommes cisgenres représentaient 70,1% des personnes dénombrées à Laval en 2022, les femmes cisgenres 25,6% et les personnes de la diversité de genres 4,3%³⁴. Les Autochtones représentaient environ 4% des personnes en situation d'itinérance³⁵, alors qu'ils et elles ne représentent que 0,8% de la population lavalloise³⁶. Les principales raisons ayant entraîné la perte du logement soulignées par les personnes répondantes étaient (en ordre décroissant d'importance) : les problèmes de consommation de substances, les expulsions, les conflits avec autrui, les enjeux de santé mentale et les pertes d'emploi³⁷.

Plus récemment, l'exercice d'énumération de l'itinérance hébergée^a du 23 avril 2024 présentait une augmentation encore plus marquée. Après des ajustements pour tenir compte de différences méthodologiques entre les deux exercices, il y aurait eu une hausse de 40% du nombre estimé de personnes en situation d'itinérance hébergée entre octobre 2022 et avril 2024³⁸. De surcroît, selon les résultats préliminaires du dénombrement d'avril 2025, il y aurait eu une augmentation de 59,4% du nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Laval depuis l'exercice de 2022³⁹. En l'espace de moins de trois ans, l'itinérance visible aurait donc augmenté de plus de la moitié à Laval, alors que l'augmentation globale pour les 13 régions sociosanitaires participantes était de 20,2%⁴⁰.



Cette croissance rapide de l'itinérance est observée de manière très concrète par les divers acteurs et actrices sur le terrain. La demande pour les services d'urgence a explosé, le nombre de nuitées offertes par les organismes et le nombre de nouvelles personnes distinctes dans les ressources sont en pleine croissance. Par exemple, les données du Refuge de Laval révèlent que le nombre de personnes différentes qui le fréquentent est passé de 297 en 2022-2023 à 777 en 2024-2025⁴¹. Pour l'année 2024-2025, plus de 500 personnes ont bénéficié du service d'hébergement du Refuge pour la première fois et, parmi celles-ci, près de la

moitié (48%) étaient en situation d'itinérance depuis moins de six mois⁴². De plus, bien que l'itinérance soit présente dans l'ensemble du territoire lavallois, sa forme visible demeure concentrée dans les quartiers centraux de Chomedey, de Pont-Viau et de Laval-des-Rapides, où se situent les principaux points de services,

a. L'itinérance hébergée représente une forme d'itinérance visible où une personne « se trouve dans une structure d'hébergement d'urgence ou temporaire, communautaire ou institutionnelle [p. ex., une ressource d'hébergement d'urgence, une ressource de transition, un établissement de détention] » (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], *Itinérance hébergée au Québec*, 13).

tels que le Refuge de Laval, le Relais communautaire, le TRÎL et l'Oasis⁴³. Les difficultés d'accessibilité au transport en commun pour les personnes en situation d'itinérance peuvent les inciter à demeurer à proximité de ces ressources essentielles⁴⁴.

La présence croissante de campements constitue une autre réalité émergente sur le territoire lavallois. C'est 31 de ces milieux de vie informels qui ont été inventoriés de juin 2023 à février 2025, dont 7 demeuraient occupés à la fin de cette période⁴⁵. Ce phénomène était pourtant presque inexistant avant 2020. Les campements à Laval se distinguent toutefois des grands campements montréalais, car ils sont généralement de plus petite taille, dissimulés dans des forêts ou des petits boisés et à l'écart des centres achalandés⁴⁶. Cette transformation de l'itinérance dans la région s'explique entre autres par l'offre de services insuffisamment adaptée à la diversification des besoins (notamment des jeunes, des familles et des personnes âgées en perte d'autonomie) ainsi que par la saturation des ressources d'hébergement d'urgence et de transition⁴⁷. Dans le contexte actuel, la capacité d'hébergement d'urgence limitée à 31 lits s'avère en effet largement insuffisante pour répondre aux besoins d'une ville avec une population de plus de 400 000 personnes⁴⁸.

La tendance actuelle du phénomène de l'itinérance témoigne ainsi non seulement d'une augmentation quantitative, issue d'une précarisation de plusieurs segments de la population, mais aussi d'une plus grande visibilité des différentes facettes de l'itinérance. Dans ce contexte, certaines questions continuent de se poser. Quelles sont les trajectoires de vie des personnes qui ont nouvellement basculé vers l'itinérance? Comment les ressources locales et régionales peuvent-elles être améliorées pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance? Comment mieux intervenir en amont pour prévenir ces expériences d'itinérance? Les prochaines sections du rapport tenteront précisément d'apporter un éclairage à ces questions.



2

Démarche et méthodologie

2.1. Approche participative

L'identification des besoins et la formulation des objectifs de l'étude découlent des travaux de la cellule de travail en itinérance de Laval, un collectif intersectoriel et multiréseau de partenaires mobilisés pour appuyer des réponses collectives au phénomène de l'itinérance dans la région.

En adoptant une approche de recherche-action participative, l'étude mobilise activement des personnes avec des savoirs expérientiels en itinérance ainsi que des actrices et acteurs de terrain tout au long de la démarche. Afin d'appuyer le déroulement de l'étude, les membres de la cellule de travail en itinérance ont joué le rôle d'un comité de suivi. Entre octobre 2025 et mars 2026, quatre rencontres, en personne ou en virtuel, ont été tenues avec les membres de la cellule. Ces membres ont renforcé l'ancrage territorial du projet et facilité la création de liens avec diverses parties prenantes, assurant ainsi la pertinence et l'applicabilité des résultats pour les milieux de pratique en itinérance.

Pour la durée de l'étude, la paire chercheuse détenant une expérience vécue de l'itinérance et la chercheuse ont travaillé en étroite collaboration à l'ensemble des étapes clés : participation à la cellule de travail en itinérance, élaboration des outils de collecte de données, animation d'ateliers, analyse des données, coconstruction des recommandations, présentation des résultats et activités de transfert des connaissances. Cette collaboration a permis d'enrichir la recherche, notamment en favorisant l'établissement de relations de confiance et d'un climat sans jugement, ce qui a suscité une plus grande ouverture de la part des personnes participantes étant en situation d'itinérance. Cette collaboration a également amené une chimie reconnue et appréciée par les participantes et participants aux ateliers.

Cette approche participative a d'ailleurs été soutenue et guidée par la Politique de reconnaissance et d'inclusion des savoirs expérientiels de l'Observatoire québécois des inégalités. Celle-ci établit des pratiques transparentes et équitables de reconnaissance financière et non financière pour les expertes et experts du vécu, tout en visant à réduire les obstacles à leur participation à la recherche.

En somme, adopter cette posture participative visait à « contrer l'invisibilité par la reconnaissance⁴⁹ », à favoriser l'« empouvoirement⁵⁰ » des personnes directement concernées et à coconstruire des recommandations adaptées aux réalités vécues

localement. Plusieurs personnes ayant participé aux ateliers ont d'ailleurs souligné leur motivation à contribuer à faire évoluer les choses en matière d'itinérance ainsi que l'importance de se sentir écoutées et valorisées.

2.2. Collecte de données

La collecte de données a eu lieu entre décembre 2025 et février 2026. Les données qualitatives utilisées pour mener à bien ce projet combinent différents éléments complémentaires.

Pour débiter, un survol de la littérature scientifique et grise a été réalisé. Il portait principalement sur l'itinérance lavalloise et sur des pratiques d'intervention potentiellement d'intérêt pour les actrices et acteurs à Laval.

Ensuite, 6 ateliers, réunissant un total de 41 personnes (sur un objectif initial de 50), ont été tenus dans 3 organismes lavallois, soit l'Auberge du cœur l'Envolée, l'Aviron et le Refuge de Laval dans les activités de son Café de rue. Bien que le groupe ciblé était les personnes en situation d'itinérance depuis six mois ou moins, cinq personnes dépassaient légèrement ce seuil (de sept à huit mois). D'autres organismes avaient été approchés pour participer au projet. Toutefois, au moment de tenir les ateliers, plusieurs ont signifié ne pas joindre de personnes nouvellement en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. Le recrutement des personnes participantes a été facilité par des affiches (annexe 1) et par les équipes des différents organismes accueillant un atelier. De plus, d'autres partenaires, comme le Relais Communautaire de Laval, Oasis — Unité mobile d'intervention, Sphère — Santé sexuelle globale et le Carrefour d'intercultures de Laval, ont aussi contribué à relayer l'information. L'échantillon de personnes participantes a été constitué en fonction de deux modalités, soit répondre aux critères recherchés et être volontaire.

Les ateliers ont mobilisé des outils multimodaux inscrits dans la recherche-action participative (sociogrammes, arts visuels, trajectoires). Cette approche visait à respecter les différents styles de communication (verbale, écrite et visuelle) et à enrichir la collecte de données en captant des nuances et des perspectives difficiles à exprimer uniquement par la parole. Les ateliers ont tous été animés par la chercheuse et la paire chercheuse. Le guide d'animation des ateliers se trouve à l'annexe 2. Les ateliers ont chacun fait l'objet d'un enregistrement audio (avec le consentement des personnes participantes) et d'une transcription sur support informatique pour ensuite être analysés.



Parmi les outils mobilisés dans les ateliers, les sociogrammes ont joué un rôle important dans une meilleure compréhension des stratégies d'adaptation et de survie déployées par les personnes nouvellement en situation d'itinérance.



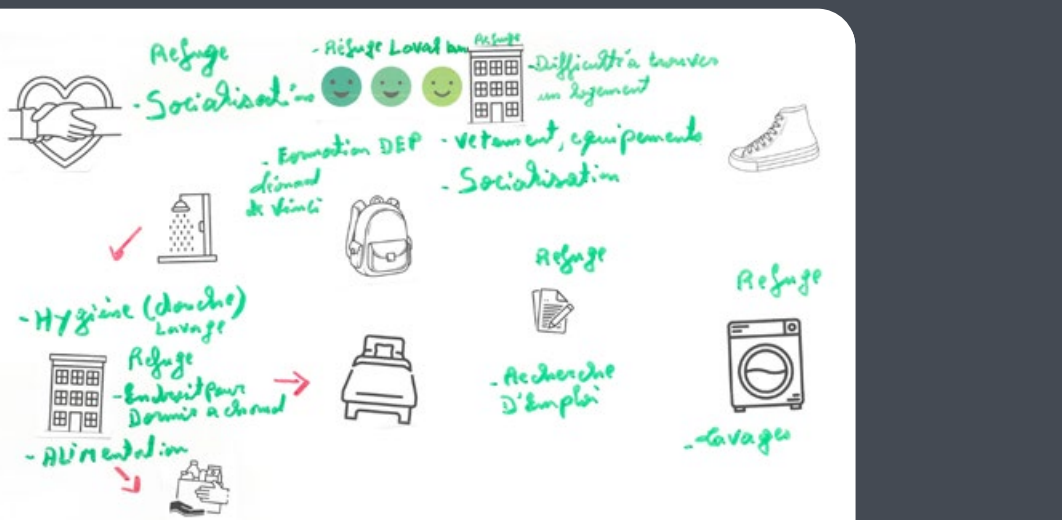
Qu'est-ce qu'un sociogramme ?

Le terme a été lancé par le psychiatre Moreno dans les années 1930. « Le sociogramme est défini comme une cartographie du réseau, sous forme de dessin, qui sert à récolter des informations basées sur la perception de la personne, mais aussi sur ses représentations. C'est une carte qui représente le réseau social et le support social d'un individu. Il indique les personnes-ressources (entourages et professionnels).⁵¹ »

Comment cet outil a-t-il été adapté dans le présent projet ?

En s'inspirant de cet outil, les personnes participantes ont schématisé les différentes stratégies qu'elles déploient pour répondre à leurs besoins. Les sociogrammes réalisés présentent donc leurs recours (ou non-recours) aux ressources communautaires, publiques et institutionnelles ainsi que leurs stratégies relationnelles et alternatives. Le sociogramme permet aussi d'identifier les besoins non comblés et les obstacles rencontrés dans l'accès aux services. Il s'agit d'une démarche visuelle et réflexive permettant de mettre de l'avant la perception de la personne quant à ces éléments.

Les personnes avaient beaucoup de liberté dans l'appropriation de l'exercice et leur utilisation du matériel disponible. Cette méthode de collecte de données s'est avérée très riche en permettant une lecture nuancée qui s'appuie sur des éléments visuels, écrits et racontés oralement. Toutefois, les sociogrammes réalisés ne présentent que les stratégies perçues par les personnes elles-mêmes et volontairement partagées.



— Homme A, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

Les contributions des membres de la cellule de travail en itinérance ainsi que les savoirs expérientiels de la paire chercheuse, dont les recommandations et les observations ont été consignées tout au long du projet, ont aussi alimenté cette étude.

Finalement, chaque personne ayant participé à un atelier a rempli un court questionnaire sociodémographique. Ce dernier a permis de décrire l'échantillon de personnes jointes.

2.3. Défis et limites

Cette étude comporte certaines limites qui doivent être mentionnées pour préciser la portée des apprentissages présentés. D'abord, le recrutement a présenté des défis non négligeables en raison du critère restrictif sur la durée (six mois ou moins) de la situation d'itinérance, combiné à la courte durée du projet.

Ensuite, puisque le projet s'appuyait sur des organismes communautaires pour le recrutement, les personnes vivant au moment du projet en situation d'itinérance cachée et/ou n'ayant pas recours aux ressources n'ont que très peu été jointes. Même si certaines personnes rencontrées avaient déjà eu une expérience d'itinérance cachée, la grande majorité avaient plutôt vécu l'itinérance visible. Malgré les efforts déployés, l'échantillon de personnes rencontrées au cours de ce projet comporte des angles morts importants, c'est-à-dire que les personnes trans, autochtones, en perte d'autonomie, pratiquant le travail du sexe, pour ne nommer que quelques groupes, n'ont pas été jointes.

Les données et les apprentissages dont on fait part dans ce rapport ne sont donc pas généralisables à l'ensemble des personnes en situation d'itinérance ou même des personnes nouvellement en situation d'itinérance à Laval. Ils offrent néanmoins un éclairage essentiel sur les dynamiques étudiées ainsi qu'une meilleure compréhension des réalités actuelles vécues et des besoins sur le terrain.

3

Portrait des vécus récents de l'itinérance à Laval

La présente section vise à explorer les vécus pluriels de l'itinérance récente à Laval. Pour ce faire, trois dimensions seront abordées : (1) les profils sociodémographiques ; (2) les trajectoires de basculement vers l'itinérance ; (3) les stratégies d'adaptation et de survie mobilisées par les personnes ayant participé aux ateliers.

3.1. Quels sont les profils des personnes nouvellement en situation d'itinérance qui ont participé à l'étude ?

Afin que soit brossé un portrait de l'échantillon des 41 personnes nouvellement en situation d'itinérance ayant participé au projet, chaque personne rencontrée a rempli un court questionnaire sociodémographique.

Les personnes rencontrées appartenaient à une grande diversité de **tranches d'âge**, allant de moins de 18 ans à plus de 50 ans^b. Les jeunes de 24 ans et moins représentent toutefois près de la moitié des personnes participantes, soit 18 personnes. L'âge moyen des personnes rencontrées était de 33 ans, alors que l'âge moyen à Laval était de 42 ans selon le recensement de la population de 2021⁵².

Quant au **genre**, les hommes, au nombre de 24, demeurent largement représentés : ils totalisent près de trois personnes sur cinq. Les femmes, qui étaient 16, représentaient tout de même une proportion importante, alors que les personnes de la diversité de genre ont beaucoup moins été jointes (seulement une personne). Il faut toutefois noter que les femmes et les personnes de la diversité de genre vivent davantage des situations d'itinérance cachée et fréquentent moins les ressources, surtout celles qui sont mixtes, notamment par souci de sécurité⁵³.

b. Dans le présent rapport, le terme « **jeunes** » désigne les 24 ans et moins, puis le terme « **ainées et aînés** » désigne les 50 ans et plus. Une personne en situation d'itinérance est considérée comme « âgée » dès 50 ans en raison des effets majeurs de l'itinérance sur sa santé physique, mentale et cognitive (Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance*, 49).

Figure 1. Tranches d'âge des personnes participantes

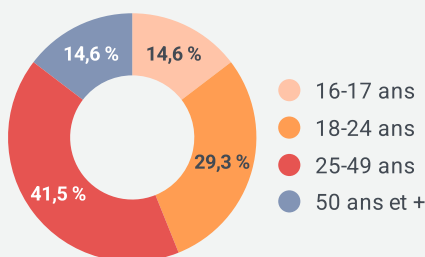
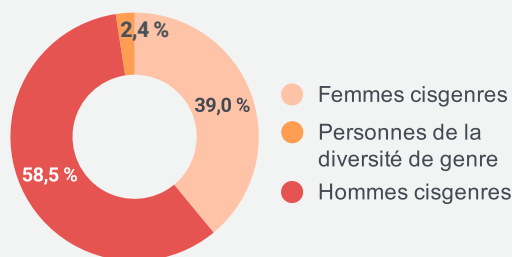


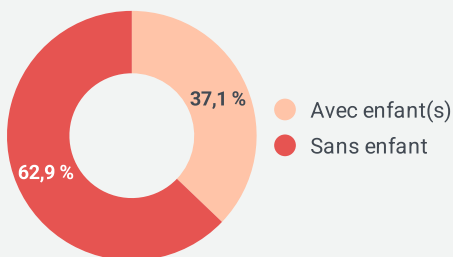
Figure 2. Identité de genre des personnes participantes



Parmi les personnes qui ont accepté de répondre à la question sur l'**orientation sexuelle**, 36 s'identifiaient comme hétérosexuelles, alors que 4 s'identifiaient à la communauté 2ELGBTQIA+^c.

Les données recueillies auprès des personnes qui ont accepté de faire part de leur **situation matrimoniale** révèlent que plus de la moitié étaient célibataires (22 personnes), que le tiers étaient en couple, mariées ou en union civile (13 personnes) et que 4 personnes étaient divorcées ou séparées.

Figure 3. Personnes participantes âgées de 18 ans et plus et ayant ou non des enfants



Au sein des 35 personnes majeures rencontrées, 13 avaient un ou des **enfants**. Leurs enfants étaient à charge pour 11 d'entre elles. Néanmoins, pour la majorité, ces enfants vivaient pour le moment avec l'autre parent, avec des proches ou bien étaient sous la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Il faut toutefois mentionner que, même si ces enfants ne sont pas en situation d'itinérance visible, ils et elles vivent tout de même souvent une forme d'instabilité résidentielle⁵⁴.

Parmi les personnes participantes, 11 avaient des **animaux de compagnie** ou avaient récemment été contraintes de s'en séparer en raison de leur situation d'itinérance, notamment pour accéder aux ressources. De plus, une personne était accompagnée de son chien d'assistance.

^c. 2ELGBTQIA+ est un sigle pour représenter les personnes de la diversité sexuelle et de genre qui s'identifient comme deux esprits (« two-spirit »), lesbiennes, gais, bisexuels ou bisexuelles, transgenres, queer, intersexes, asexuels ou asexuelles ou autres membres de la communauté (+).

Les personnes ayant participé aux ateliers avaient des **origines ethniques** de plusieurs régions différentes, dont l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Europe de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud-Est, l'Asie centrale et l'Asie du Sud-Ouest.

Quant au **parcours d'immigration**, 10 personnes sont arrivées au pays comme immigrantes, comme étudiantes étrangères ou encore comme réfugiées ou demandeurs d'asile. Parmi les huit personnes qui ont accepté de répondre et qui avaient un parcours d'immigration, six sont arrivées au Canada depuis plus de cinq ans et deux, depuis cinq ans ou moins.

Parmi les 39 personnes qui ont accepté de répondre, un peu plus de la moitié, soit 19 personnes, ont mentionné avoir une **appartenance religieuse**. Le christianisme, dans ses déclinaisons catholique, protestante et orthodoxe, était la religion la plus rapportée, suivie de l'islam et de l'hindouisme.

En ce qui concerne les **langues couramment parlées** (11 au total), le français était parlé par 37 personnes, suivi de l'anglais par 17 personnes et du créole par 4 personnes.

Du côté de la **santé**, 13 personnes affirmaient vivre avec des enjeux de santé mentale. Néanmoins, seulement cinq personnes vivaient avec des enjeux à la fois de santé physique et de santé mentale. Les femmes (huit) étaient un peu plus nombreuses que les hommes (cinq) à avoir signalé des enjeux de santé mentale. Les diagnostics rapportés en matière de santé mentale sont les suivants : trouble d'anxiété généralisée, dépression, trouble de stress post-traumatique, bipolarité, schizophrénie, trouble de personnalité limite.

Au sein des 40 personnes rencontrées qui ont accepté de faire part de leur situation, cinq vivaient avec une **condition neurodéveloppementale** et/ou un **handicap**. Les conditions rapportées sont les suivantes : déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, syndrome d'Asperger et trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité sévère.

Parmi les 35 personnes majeures, 10 avaient des **dettes de loyer accumulées**. Ces retards dans le paiement du loyer avaient été le motif d'expulsion et, par le fait même, un point de bascule vers l'itinérance pour plusieurs.

Les **parcours d'itinérance** des personnes rencontrées varient en durée et en récurrence. Au moment des ateliers, plus de la moitié (23 personnes) étaient en situation d'itinérance depuis trois mois et moins.

Au sein des personnes qui ont répondu, 27 vivaient leur **première expérience d'itinérance**, alors que 12 l'avaient déjà vécu **au moins une autre fois** au cours de leur vie. Parmi les personnes qui n'en étaient pas à leur première expérience

Figure 4. Durée depuis le début du basculement vers l'itinérance

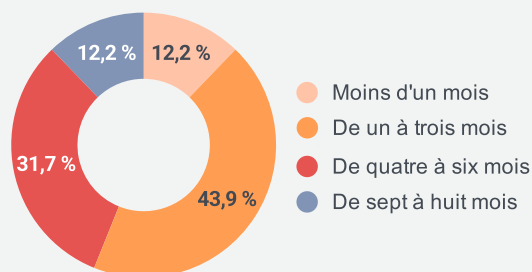
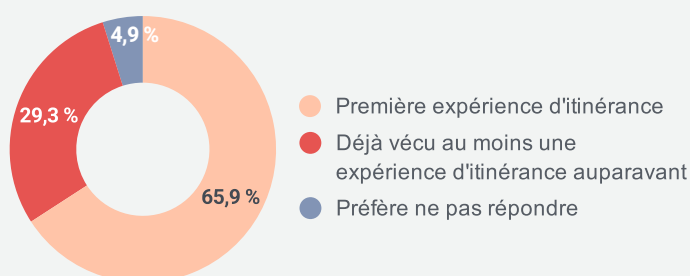


Figure 5. Parcours d'itinérance des personnes participantes



de l'itinérance, huit vivaient leur deuxième, tandis que quatre l'avaient déjà vécu plus de deux fois au cours de leur vie, dont certaines qui cumulaient plusieurs années au total réparties dans le temps.

Onze personnes sont arrivées à **Laval** au cours de leur expérience de l'itinérance, tandis que la majorité vivaient à Laval lors de leur passage à l'itinérance. Un peu plus de la moitié (22 personnes) vivent à Laval depuis plus de 5 ans, dont plusieurs depuis l'enfance.

Puisque l'accent est mis sur les situations récentes d'itinérance, au moment de rencontrer les personnes, elles étaient principalement en situation d'itinérance situationnelle et parfois cyclique. Elles ont toutes basculé vers l'itinérance entre mai 2025 et janvier 2026.

Sans avancer de constats représentatifs ou généralisables, cette section constitue tout de même un point de départ essentiel afin de mieux comprendre les profils des personnes nouvellement en situation d'itinérance à Laval.

3.2. Quelles sont les trajectoires récentes de basculement vers l'itinérance ?

L'itinérance représente un « processus de fragilisation » de la trajectoire de vie d'une personne qui relève d'un enchevêtrement de facteurs systémiques, institutionnels, sociaux, structurels, individuels et relationnels⁵⁵. Il est donc essentiel d'aller au-delà des profils des personnes et de mieux comprendre les processus de marginalisation ainsi que les points tournants et les points de bascule.



Les **points tournants** représentent « des situations contextuelles qui peuvent entraîner, à plus ou moins long terme, l'itinérance, [comme] la violence conjugale, la toxicomanie, des problèmes de santé [et] la précarité⁵⁶ ». Les **points de bascule** représentent plutôt des « événements précis qui provoquent subitement la situation d'itinérance, [comme la] sortie d'institution [et la] perte de logement⁵⁷ ».

Les ateliers ont donné l'occasion aux personnes participantes de faire part de leurs récits d'expériences vers l'itinérance. Comme il est mentionné précédemment, en raison du groupe ciblé, ces témoignages possèdent une pertinence particulière puisqu'ils s'inscrivent dans le contexte socioéconomique actuel. La présente section explore différentes dimensions de ces parcours et tisse quelques liens avec la littérature, sans toutefois avoir l'objectif d'être exhaustive sur ce plan.

3.2.1. Trajectoires fragilisées dès l'enfance

Pour de nombreuses personnes rencontrées, les premières ruptures évoquées remontent à l'enfance et à l'adolescence, constituant ainsi des points tournants dans leurs trajectoires. La négligence, les violences (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles) ainsi que les séparations et les conflits familiaux vécus dès la petite enfance ont été très fréquemment rapportés. Plusieurs de ces personnes sont des ex-placées de la DPJ. Ces dynamiques familiales dysfonctionnelles, voire violentes, laissent des traces persistantes sur la santé physique et mentale des personnes, et provoquent aussi des ruptures dans les liens sociaux qui peuvent contribuer à la désaffiliation et au risque d'itinérance⁵⁸.

« Ma mère était négligente physiquement, mentalement, etc. J'ai dû élever mon petit frère, ma petite sœur. Donc, dès cinq ans, je savais changer des couches. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

« [Dans une des familles d'accueil], la madame, elle n'était jamais là. J'étais toujours tout seul. J'avais genre 12, 13 ans. »

— Jeune homme A, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

« J'ai un chien d'assistance parce que j'ai été martyrisée étant bébé par mes parents [...] jusqu'à mes trois ans. Après, c'est la famille d'accueil qui me battait. [Ensuite], j'ai été agressée sexuellement par des hommes. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, seconde expérience



Adolescente, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

« Le principe du fil, c'est comme si c'était tout emmêlé et, quand tu trouves le bout, tu [peux tirer] le fil, et tout se démêle. Même si j'ai eu énormément de ressources pour combler [mon besoin affectif], je pense qu'il ne sera jamais complètement comblé parce qu'il y a tellement eu un gros manque [dès mon enfance]. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

Les jeunes expliquent aussi avoir vécu de la précarité ou de l'instabilité résidentielle en bas âge, qu'elles ou ils soient passés par des placements sous la DPJ ou non. Effectivement, plusieurs témoignent avoir vécu de multiples abandons et déracinements pendant l'enfance et l'adolescence, ce qui a limité leur sentiment d'appartenance et leur stabilité. Les personnes plus âgées évoquent moins ces éléments, possiblement parce qu'ils remontent à plus loin dans leur trajectoire. De plus, pour plusieurs, l'idée d'avoir un chez-soi dépasse le simple fait d'avoir un toit sur la tête; c'est aussi d'avoir « un ancrage dans un lieu d'appartenance où l'on peut développer un sentiment de sécurité pour être soi-même⁵⁹ ».



— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

« Elle saute de maison en maison [sur l'image]. C'est *tough* de trouver un endroit où tu peux te sentir vraiment [bien] quand t'es tout le temps en train de bouger. Je trouvais que c'était comme des obstacles à chaque fois. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

« De mes 13 [ans] jusqu'à mes 18 ans, j'ai été dans le système de la DPJ. Pis à partir de mes 13 ans, on m'a un peu *pitchée* partout à vrai dire. Fait que moi, j'ai fait trois familles d'accueil, une ressource intermédiaire, deux centres [jeunesse]. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

« J'habitais chez ma mère avant, mais l'environnement n'était pas bon. [Après], j'étais au centre jeunesse et j'ai fait un an là-bas. [...] J'ai fait les organismes genre En Marge, le Bunker, Chez Pops, pour les jeunes sans domicile fixe ou en fugue. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, plusieurs expériences

« J'aurais aimé avoir une famille d'accueil. [...] Je suis resté [dans des] centres jeunesse toute mon adolescence. [...] Je [me sentais] en prison [dans les] centres jeunesse, enfermés. »

— Jeune homme, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



— Adolescente, en situation d'itinérance depuis 6 mois, seconde expérience

Ces expériences de rupture, de négligence et de violence dès la petite enfance ne sont toutefois pas vécues de manière uniforme. Elles varient entre autres selon les conditions socioéconomiques familiales, les enjeux de santé mentale ou de consommation de substances chez les parents ou le genre de l'enfant⁶⁰.

3.2.2. Trajectoires genrées

Les trajectoires vers l'itinérance sont grandement façonnées par les rapports de genre et les inégalités structurelles qui en découlent. Ces inégalités fondées sur l'identité de genre sont notamment présentes sur le marché du travail et dans l'accès au logement, et elles se combinent à d'autres facteurs identitaires, tels que l'orientation sexuelle, l'origine ethnique et l'âge. Cela crée des vulnérabilités spécifiques qui peuvent accroître le risque d'itinérance. Par exemple, malgré les avancées des dernières années, les Lavalloises gagnaient en moyenne 92 % de la rémunération horaire des Lavallois en 2024⁶¹. En plus de gagner moins, les femmes doivent aussi composer avec des difficultés disproportionnées d'accès à un logement convenable au Québec⁶². De plus, les personnes de la diversité de genre vivent de multiples oppressions et discriminations transphobes, homophobes ou sexistes dans différentes sphères de leur vie, ce qui fait en sorte qu'elles sont surreprésentées parmi les personnes en situation d'itinérance⁶³.

Les femmes rencontrées sont beaucoup plus nombreuses que leurs homologues masculins à témoigner avoir vécu différentes formes de violence de la part de leur famille ou de partenaires intimes en amont de leur expérience d'itinérance. Plusieurs femmes associaient directement ces violences à leur passage à l'itinérance, comme point de bascule, qui s'imposait comme une stratégie de survie par manque de solutions de rechange. Elles sont quelques-unes à évoquer des expériences d'itinérance cachée avant de s'être tournées vers des ressources en itinérance.

« Moi, c'est la violence conjugale qui m'a amené à me ramasser dans la rue. [...] Je suis restée avec le père de mes enfants parce que j'avais une famille, mais aussi parce que je ne savais pas que c'était de la violence, jusqu'à temps qu'il me frappe. »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences

« À mes 18 ans, [mon père] m'a mise à la porte. [...] Je suis partie en appartement avec mon ex-copain. Malheureusement, j'ai vécu de la violence conjugale, donc je suis partie de là. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

Ces témoignages font écho à la littérature sur les spécificités de l'itinérance au féminin qui illustre comment les trajectoires des femmes menant à l'itinérance sont disproportionnellement empreintes de violences, sans compter que leurs expériences mêmes de l'itinérance le sont souvent tout autant⁶⁴. Ces souffrances amènent des traumatismes physiques et psychologiques lourds dont les répercussions peuvent perdurer tout au long de la vie des survivantes et complexifier leur sortie de l'itinérance⁶⁵.

Chez les hommes rencontrés, une dynamique distincte est souvent ressortie. Leurs témoignages révélaient aussi l'influence des rapports de genre comme point tournant dans leur trajectoire vers l'itinérance. En effet, ils sont nombreux à valoriser le rôle de pourvoyeur et de soutien pour leurs proches, alors que se montrer vulnérable serait perçu comme une forme d'échec personnel⁶⁶. Face aux difficultés rencontrées, de nombreux hommes étaient méfiants et semblaient préférer tenter de résoudre leurs problèmes seuls, retarder le recours aux services disponibles, s'isoler, et ce, jusqu'à ce que leur situation devienne critique. Ces comportements peuvent être compris comme une tentative de préserver une identité masculine valorisée non seulement socialement, mais aussi par leur milieu familial⁶⁷.

« Pour moi, c'était de l'orgueil. Mon père était absent, fait que c'est moi qui ai toujours supporté toute la famille. Fait que j'ai pris du temps avant de venir chercher de l'aide. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Mon père, il ne m'envoie rien. Il me dit que je suis au Canada et que je suis avec les Blancs et qu'on est riche ici et tout, donc il n'aide pas. Je suis le grand frère, c'est moi qui devrais [les supporter]. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

« Pour moi, c'était juste une situation temporaire. [Je me disais] : “Je vais essayer de m'en sortir tout seul”. Puis ça commençait à être un peu plus long, [encore] un peu plus long. [...] Tout a déboulé, pis voilà, tu sais. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis quatre mois, première expérience

« J'ai juste ma mère, qui a 71 ans, pis c'est moi qui devrais être un support et un soutien. Pis là, je le suis pas vraiment. [...] Je pense que si je suis là, c'est parce que c'est de ma faute. Je pense que si tu n'es pas capable de t'arranger par toi-même, je ne pense pas que l'aide va venir d'ailleurs. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, plusieurs expériences

3.2.3. Trajectoires marquées par les enjeux de santé mentale et de consommation de substances

Au-delà des rapports de genre, les trajectoires vers l'itinérance sont marquées par d'autres dimensions centrales. Un bon nombre de personnes rencontrées ont aussi témoigné des répercussions des enjeux de santé mentale et de consommation

de substances comme point tournant dans leur parcours vers l'itinérance. Sans toutefois être toujours associés, les enjeux de santé mentale et de consommation de substances étaient fréquemment observés ensemble.

« **Santé mentale, dépendances et itinérance, pour moi, c'est un trio.** »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences

Dans les témoignages recueillis, ces enjeux ont été rapportés sur deux plans distincts : d'une part, au sein du milieu familial ou de l'entourage et, d'autre part, chez la personne elle-même.

« **Toute ma famille, c'est des addicts. Dès un jeune âge, j'ai été dans ce milieu-là. [...] La première fois que j'ai fumé, j'avais genre huit ans. Puis la première fois que j'ai pris du chimique, j'avais genre 14 ans.** »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, plusieurs expériences

« **J'ai fait deux ans de dépression à cause de mes parents. Puis quand je suis sortie de ma déprime, j'ai commencé à fumer [et] à boire.** »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« **L'aspect santé mentale est tabou ou est démonisé. [...] Tu sais, quand tu as des parents qui ont des enjeux de santé mentale eux-mêmes, mais qu'ils en sont complètement [inconscients]. Écoute, moi, la première fois que j'ai été chercher de l'aide psychologique, j'avais 14 ans, j'ai dû le faire moi-même.** »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

« **Malheureusement, ma mère a des problèmes mentaux un peu et elle est droguée, fait que je ne voulais pas rester dans ce milieu-là.** »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« **J'ai rongé mes économies, pis je me suis retrouvé devant l'évidence que j'avais plus de sous. [...] Je devais [quelques] mois de loyer, [donc] j'ai fait une rupture de bail. [...] J'ai accès à beaucoup de personnes en santé mentale, pis c'est moi qui ai négligé. Mais quand tu commences à mal aller, tu t'isoles. Les gens, ils n'ont pas su voir les red flags s'allumer.** »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

Les personnes qui vivent avec des enjeux de santé mentale et de consommation de substances sont fréquemment discriminées dans leur accès au logement, ce qui les rend particulièrement à risque d'itinérance⁶⁸. De surcroît, des évictions ont souvent été rapportées, notamment en raison non seulement de préjugés, mais aussi d'incapacité à payer le loyer. « [Les propriétaires] seraient particulièrement démunis face à des comportements erratiques liés à la dépendance ou à certains troubles de santé mentale. [...] [Ils] ont [donc] tendance à recourir aux évictions, plutôt que de soutenir et d'aider les locataires.⁶⁹ »

« J'avais l'impression que [les propriétaires] étaient au courant [de mes enjeux de santé mentale]. C'était tout gentil, tout beau. Mais la minute où le logement a été dégradé, j'ai vu l'autre visage. Ils ne voulaient rien savoir. J'ai dit : "Regardez, je veux ben aller chercher de l'aide, c'est ma santé mentale qui cause problème actuellement". La propriétaire a dit : "Pis moi, ma santé mentale à moi, en tenez-vous compte?" [...] Je me suis retrouvée à la rue, parce que j'ai été expulsée. »

— Femme aînée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

3.2.4. Trajectoires migratoires et discriminations raciales

Aux éléments soulevés précédemment s'ajoutent d'autres formes de discriminations systémiques. Certaines personnes ont vécu des parcours migratoires complexes et très éprouvants qui font partie intégrante de leur trajectoire vers l'itinérance, sans compter leur vécu en amont du départ de leur pays d'origine qui est tout aussi déterminant. Les expériences rapportées depuis leur arrivée au pays étaient entre autres marquées par les discriminations raciales dans l'accès au logement et à l'emploi, les vulnérabilités associées à un statut précaire, l'isolement, les délais administratifs, l'aliénation culturelle, les barrières linguistiques, le surpeuplement et la méconnaissance de leurs droits en tant que locataires. L'ensemble de ces éléments représentent des points tournants au sein de leur trajectoire vers l'itinérance.

« [Ma mère] est venue me chercher en Haïti, moi et mes frères, puis on est allés au Mexique. Après le Mexique [et un passage aux États-Unis], j'ai rentré [au Québec] par le chemin Roxham. Tu marches, tu marches dans la forêt et tu entres comme illégale, vu qu'on n'avait pas de papiers. Puis, en arrivant ici, c'est là que [la violence physique] a recommencé. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

Les mères à la tête d'une famille monoparentale nouvellement arrivées et appartenant à un groupe racisé vivent de multiples formes de discriminations dans leur recherche de logement, telles que des préjugés raciaux, sexistes et liés à leur statut familial⁷⁰.

« J'ai grandi en République démocratique du Congo. En raison des conflits, j'ai vécu trois mois dans les camps de réfugiés au Burundi. Il y a environ un an, je suis arrivée au Canada avec ma fille, comme réfugiées. Faute d'autres options en matière de logement et en raison de barrières multiples, nous sommes maintenant logées dans un organisme depuis deux mois. »

— Reconstitué à partir des propos d'une intervenante et de la jeune femme concernée, en situation d'itinérance depuis trois mois, première expérience

Jeune femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, première expérience



Dans le contexte actuel de crise du logement, les personnes migrantes nouvellement arrivées et locataires sont disproportionnellement affectées. L'absence d'historique locatif au Québec contribue à les rendre plus susceptibles de vivre de l'instabilité résidentielle ou de l'itinérance⁷¹. De plus, en 2021, elles étaient deux fois plus nombreuses comparativement à l'ensemble de la population locataire à habiter dans des logements surpeuplés⁷².

« Je gardais des gens quand j'avais un logement. On était plein dans l'appartement. Ensuite, mes papiers ont expiré, mon permis de travail a expiré. Puis je suis tombé dans l'itinérance. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

Toutefois, les personnes rencontrées sont plusieurs à ne pas établir de liens directs entre leur parcours migratoire et leur passage à l'itinérance, notamment parce que la majorité d'entre elles ne sont pas nouvellement arrivées au Canada. Les témoignages des personnes issues de l'immigration installées depuis plus de cinq ans révèlent plutôt une précarisation graduelle de leur situation socioéconomique. Leur trajectoire vers l'itinérance s'apparente ainsi davantage à celles des personnes sans parcours migratoire⁷³.

« Je suis né et j'ai grandi au Maroc, puis je suis venu ici. [...] Quand j'étais encore célibataire ici, je travaillais, je touchais un très bon salaire, mais dès que je sortais du travail, c'était direction ou bien le dépanneur ou bien la SAQ. [Ensuite], je me suis marié et tout. J'étais le plus heureux. Mais la seule chose qui me venait à l'esprit, c'est quoi ? C'est faire la fête. [...] Ma femme a demandé le divorce et [la garde] de mon fils. Maintenant, je regrette. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

3.2.5. Trajectoires institutionnelles

Pour plusieurs personnes, ces expériences s'articulent avec des trajectoires institutionnelles. Quitter un milieu institutionnel étatique, tel qu'une prison, un hôpital, un centre de désintoxication ou encore un placement sous la DPJ, représente un moment de transition critique qui peut être un point de bascule vers l'itinérance⁷⁴.

Malgré les avancées récentes, la littérature ainsi que les témoignages des jeunes lèvent le voile sur les effets vulnérabilisants de longs parcours sous la DPJ et des sorties de placement dans leur trajectoire vers l'itinérance ou l'instabilité résidentielle⁷⁵. D'ailleurs, selon une étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec, plus du tiers des jeunes ex-placés de la DPJ ont vécu au moins une expérience d'itinérance suivant la fin de leur prise en charge⁷⁶. La transition vers la vie adulte constitue une épreuve de taille pour les jeunes, qui soulignent manquer de réseaux de soutien et d'outils nécessaires à leur autonomie en arrivant à 18 ans⁷⁷. Les jeunes vivant avec des enjeux de santé mentale ou une condition neurodéveloppementale expriment se sentir particulièrement démunis face à cette transition, faute de soutien adéquat.

« J'ai vécu neuf ans et demi en DPJ, pis quand je suis sorti, je me sentais désorienté dans le monde des adultes. »

— Jeune homme B, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

« Je n'ai pas vraiment eu d'aide [en centre jeunesse], on ne m'a pas appris à cuisiner, on ne m'a pas appris fuck all parce que je n'ai pas de parents. »

— Jeune homme, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Les jeunes qui sortent de la DPJ à 18 ans, [...] c'est très difficile. Pis ces jeunes-là, ils ont pas d'outils dans leur sac. [...] En ce moment, il y a la crise du logement, mais les jeunes de la DPJ sont poussés dans la rue. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

Les sorties à la suite de séjours dans les milieux carcéraux, les centres de désintoxication ou les hôpitaux ont aussi été soulevées comme étant des points de bascule pour certaines personnes. Ces séjours prolongés contribuent souvent à accroître les pertes financières, la perte de logement, la perte de suivis médicaux et psychosociaux et l'effritement du réseau social⁷⁸.

« Tout allait bien, j'avais mon travail, mon appart et puis j'ai été faire un séjour en prison. Et, tu sors de prison, t'as plus de logement, t'as plus de job. C'était pas long, six mois, mais ils te mettent dehors, pis tu te dis : "J'étais aussi bien en dedans finalement, au moins j'étais logé, nourri". Ils te mettent sur l'asphalte avec ton sac. »

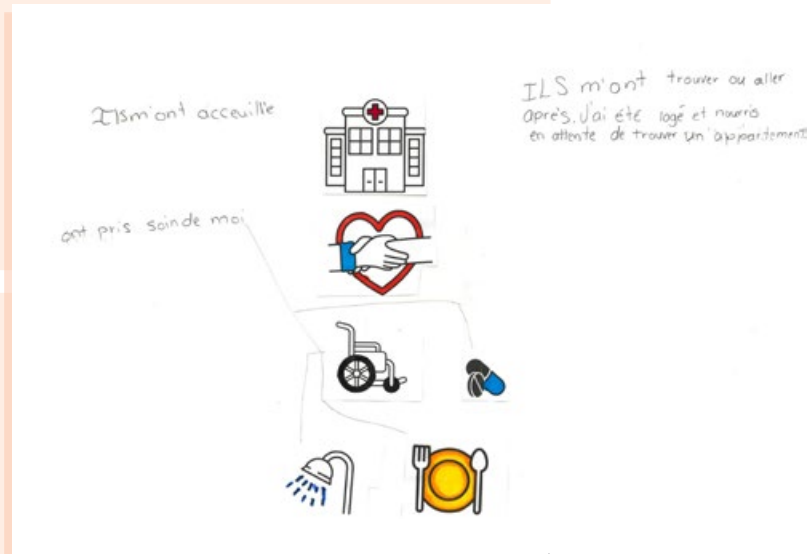
— Homme B, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Tu veux t'en sortir, tu fais des démarches, mais quand tu sors de thérapie [pour toxicomanie], si tu te ramasses dans la rue, ça se peut que tu reconsomes, que tu rechutes. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« J'ai été à l'hôpital. Ils m'ont gardé trois mois. [Je n'avais plus rien en sortant], et puis ça fait cinq mois que je suis à [l'organisme ici]. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis huit mois, première expérience



Homme, en situation d'itinérance depuis huit mois, première expérience

3.2.6. Trajectoires marquées par la précarité, les défaillances dans les programmes sociaux et l'isolement

Il a été démontré par les personnes participantes que l'accès aux programmes sociaux est un chemin complexe, marqué par des démarches ardues et des délais qui exacerbent le risque d'itinérance⁷⁹. De plus, il ressort à la fois des témoignages des personnes rencontrées et de la littérature que les programmes d'aide financière de dernier recours, tels que le programme d'aide sociale ou le programme de revenu de base, sont insuffisants pour couvrir les besoins de base des prestataires (p. ex., logement, alimentation, transport)⁸⁰. Ces facteurs forment des points tournants bien présents dans de nombreuses trajectoires vers l'itinérance.

D'ailleurs, le montant mensuel moyen versé aux personnes prestataires du Programme d'aide sociale était de 922,95 \$ et celui versé aux personnes prestataires du Programme de solidarité sociale était de 1 171,73 \$ selon les données de janvier 2026⁸¹. Les montants alloués varient toutefois en fonction de plusieurs critères, tels que le type de résidences occupé, la situation familiale, les autres sources de revenus ou le fait d'avoir une contrainte à l'emploi ou non⁸². À titre comparatif, le loyer moyen d'un appartement comptant une chambre,

par exemple, était de 1 246 \$ en octobre 2025 sur le marché privé à Laval⁸³. Les témoignages de plusieurs jettent un éclairage sur les défaillances de ces programmes. Par exemple, certaines personnes expliquaient qu'en raison des prestations insuffisantes, elles étaient contraintes de rester dans un logement insalubre, dépendaient des banques alimentaires ou devaient se priver de manger à leur faim⁸⁴. D'ailleurs, selon une analyse de l'Observatoire québécois des inégalités, la région de Laval, aux côtés de Lanaudière, a le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé au Québec, avec plus d'une personne sur quatre qui se trouve dans cette situation⁸⁵.

« Avec l'argent que je recevais, je m'en sortais à peine, disons que je prenais un repas par jour. C'est tout. Depuis un an, je payais avec l'argent que je recevais [de l'assistance sociale], dont 95 % allait au loyer. J'avais de la chance si j'avais 120 \$ par mois pour manger^d. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

« J'avais eu l'aide sociale, mais je [me] l'étais fait couper. [Ensuite], j'avais plus d'emploi, [j'étais sur le] chômage. J'avais aussi des problèmes au niveau de mon logement, il était rendu insalubre, la moisissure totale. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

De plus, les délais d'attente prolongés pour accéder au parc de logements subventionnés ont été soulevés comme une source importante de précarité résidentielle. L'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) souligne que les délais peuvent varier de quelques mois à quelques années pour accéder à un logement social et abordable⁸⁶.

« Je suis sur la liste d'attente pour obtenir un appartement subventionné par le Québec, mais ça fait maintenant deux ans que j'y suis. Ça prend beaucoup de temps. Je suis aussi sur la liste pour le SRA, [le projet de Stabilité résidentielle avec accompagnement], [par l'entremise de] l'organisme ici^e. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

En plus de la grande précarité socioéconomique, il ressort des témoignages que l'absence de réseaux de soutien et l'isolement social sont des facteurs fragilisants majeurs dans les trajectoires vers l'itinérance. Pour certaines personnes, cette désaffiliation sociale remontait à plusieurs années, alors que, pour d'autres, elle s'est installée progressivement, en « brûlant » leur réseau petit à petit.

^d. Traduction libre; voir annexe 3 (citation n° 1).

^e. Traduction libre; voir annexe 3 (citation n° 2).

« J'ai pas mal *couchsurf* tous mes amis. Avant de plus avoir d'amis, j'ai décidé d'aller voir dans les ressources. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« Je vivais tout seul avec ma mère. Je ne connais pas mon père. J'ai pas de frère, pas de sœur, j'ai pas de femme, j'ai pas d'enfant, pas de chien. [...] Je suis tout seul dans la vie. J'ai cumulé les diplômes et les mauvais emplois quand j'étais jeune. J'ai compris vite que j'étais pauvre. Je pensais qu'en allant à l'école et qu'en travaillant fort, ça changerait les choses, mais ça n'a jamais rien changé pour moi. Je me suis retrouvé sur l'aide sociale. [...] Le mari de ma mère vient de mourir pis, non moi, j'ai pas eu d'héritage, on a été obligé de vendre son char pour payer les funérailles. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, plusieurs expériences

3.2.7. Trajectoires marquées par des enjeux de logements

La crise du logement amplifie les inégalités sociales et, par le fait même, le phénomène de l'itinérance. Depuis la pandémie de COVID-19, les effets de cette crise se sont intensifiés et jouent de plus en plus un rôle central dans les trajectoires menant à l'itinérance⁸⁷. La situation s'accompagne d'une dynamique de rapports de pouvoirs inégalitaires entre propriétaires et locataires, où les pratiques abusives se multiplient, telles que les reprises illégales de logements, les rénovictions et les délais courts déraisonnables lors de procédures d'expulsion⁸⁸. Face à ces pratiques, à la hausse des loyers et à la pénurie de logements abordables, certaines personnes expliquaient avoir accumulé des dettes de loyer, s'endetter pour se loger, tout en étant parfois contraintes de demeurer dans des logements insalubres ou surpeuplés pendant des périodes prolongées.

« Le propriétaire a augmenté le loyer, alors je suis parti. Je pensais que je n'avais qu'à trouver un autre appartement, mais je n'ai pas réussi. [...] Ma famille m'a aidée [en attendant], et un travailleur social externe du CRDL [Centre de réadaptation en dépendance de Laval] m'a trouvé cet organisme communautaire^f. »

— Femme, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« J'ai été expulsé illégalement par mon ancien propriétaire. Je passe à la cour [bientôt]. Aucune drogue, aucune consommation, rien. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

f. Traduction libre; voir annexe 3 (citation n° 3).

« La [maison de chambres] où j'habitais a été fermée par la Ville pour raison d'insalubrité, et le propriétaire nous a donné moins de 24 heures d'avis avant la fermeture. Donc, je me suis ramassé dans une situation d'itinérance à cause de ça, et le stress a fait en sorte que j'ai aussi perdu mon emploi. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Nous, on était sept ou huit dans la chambre à Montréal. [...] Après la rupture du bail, *kick-out*. Pour moi, c'était 2 heures. J'ai fait ma valise, j'ai tout laissé derrière. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

« La première fois, c'était une rénoviction. La deuxième fois, c'est une expulsion. J'ai été en conflit avec le propriétaire pendant un petit peu plus qu'un an, parce que monsieur ne voulait pas faire le ménage après un sinistre, après l'inondation. Ça entraîné d'autres problèmes ; bref, je me suis retrouvée à la rue parce que j'ai été expulsée. »

— Femme aînée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

La crise du logement fait apparaître différentes dimensions soulevées précédemment et la manière dont celles-ci s'entrecroisent et contribuent au basculement vers l'itinérance.

3.2.8. Trajectoires à l'intersection de fragilisations plurielles

Les multiples trajectoires présentées doivent être comprises comme interconnectées, c'est-à-dire qu'elles se croisent, se renforcent mutuellement et s'accumulent pour créer des processus de fragilisation uniques des parcours de vie⁸⁹. Toutefois, si certaines trajectoires sont marquées par un passage presque immédiat à l'itinérance, d'autres s'installent progressivement.

« Un malheur en amène un autre, hein ? C'est ça. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis quatre mois, seconde expérience

Un bon nombre de personnes ont témoigné d'une accumulation progressive de ruptures. Pour ces personnes, un événement de vie, comme une perte d'emploi, des problèmes de santé, une séparation ou le décès d'un proche, a déclenché une succession de défis précarisant plusieurs sphères de leur vie. Il était entre autres mention d'épuisement des ressources financières, d'augmentation ou d'apparition d'enjeux de santé mentale, de consommation de substances, d'effritement des réseaux de soutien, de la détérioration des conditions de logement, d'isolement et bien plus. Les cas d'unique point de bascule demeurent donc plutôt rares, car l'itinérance est souvent le résultat d'un « enchevêtrement de points de fragilisation⁹⁰ ».

« Ça allait bien, ma vie, j'ai été un consommateur fonctionnel pendant des années. [...] J'avais une bonne job, j'avais un condo neuf, pis là y a plusieurs choses qui sont arrivées, puis la consommation a pris le dessus. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« J'étais gestionnaire. Il y a eu l'uniformisation des postes. [...] Ils m'ont dit : "Ton poste, c'est plus le poste X, ça s'appelle maintenant le poste Y, et pour le poste Y, t'as besoin d'un diplôme universitaire. La porte est là." Après 23 ans ! [...] Puis là, c'est une dépression, et ça a commencé à débouler. [...] Puis après, j'ai eu un autre bâton dans les roues : j'ai fait une embolie pulmonaire sévère et j'ai passé une semaine à l'hôpital. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Ma mère et moi avons dû déménager [de notre maison] après le décès de mon père [pour aller] dans un appartement. Je m'occupais de ma mère, un peu comme un proche aidant. Elle est décédée, et je me suis retrouvé seul. [...] J'ai perdu mes prestations d'assistance sociale et je n'ai pas pu payer mon loyer pendant quatre mois. Ils sont venus avec l'huissier et m'ont donné 10 minutes pour faire mes valises ! Comme je ne lis pas le français, je n'ai pas pu lire les lettres [qu'ils m'avaient envoyées avant]^g. »

— Homme aîné, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

« Je travaillais dans la construction, puis je me suis fait mal au dos, mais pendant que je travaillais pour moi-même. Je ne pouvais pas aller chercher [de la] CNESST. [...] J'ai une fille, puis j'essaie de me battre pour un appartement, pour la voir. C'est dur pour moi, c'est la seule famille qui me reste. [...] Si je peux retourner au travail, j'y retournerai. Mais pour l'instant, je ne peux pas. »^h

— Homme aîné, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

« [Ma fille] a perdu l'usage de ses jambes. [...] Il y a eu toutes sortes de choses, j'ai déménagé du deuxième au premier. Après ça, on a augmenté mon loyer, mais j'avais pas le choix parce que ma fille est rendue invalide. [...] Là, je suis dans la rue. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis trois mois, première expérience

Les trajectoires documentées permettent d'affiner notre compréhension des points tournants et des points de bascule actuels vers l'itinérance, notamment en matière de précarité, de défaillances dans les programmes sociaux et d'enjeux propres au

^g. Traduction libre; voir annexe 3 (citation n° 4).

^h. Traduction libre partielle, voir annexe 3 (citation n° 5).

logement. Les témoignages des personnes rencontrées nouvellement en situation d'itinérance apportent un éclairage neuf sur ces processus de fragilisation dans le contexte lavallois. Ces trajectoires multidimensionnelles illustrent également l'importance d'adopter une approche globale, intersectionnelle et systémique dans la compréhension ainsi que la prévention de l'itinérance.

3.3. Quelles sont les stratégies d'adaptation et de survie des personnes nouvellement en situation d'itinérance ?

Dans l'objectif d'acquérir une meilleure compréhension globale des stratégies mises en œuvre par les personnes nouvellement en situation d'itinérance ainsi que de leurs écosystèmes de soutien, ces dernières ont chacune été invitées à concevoir un sociogramme pendant les ateliers.

3.3.1. *Le choc du basculement vers l'itinérance et la méconnaissance des ressources*

Le basculement vers l'itinérance constitue une déstabilisation profonde qui se manifeste souvent par un sentiment d'injustice et de chocs à la fois psychologiques et physiques. Il s'accompagne de pertes multiples allant au-delà du logement, telles que des pertes matérielles, financières, sanitaires, de dignité, relationnelles et de sécurité.

« Tu penses jamais du jour au lendemain te ramasser dans la rue. Et c'est ce qui m'est arrivé. J'aurais jamais pensé vivre ça. Jamais. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

La majorité des personnes rencontrées qui vivaient une première expérience d'itinérance ont raconté avoir été prises au dépourvu et ne pas avoir su quoi faire, car les organismes communautaires leur étaient méconnus.

« Parce qu'il y a un choc de se trouver dehors pour la première fois. Je ne sais pas quoi faire, c'est le moment de panique, tu sors, il y a personne, t'appelles qui ? »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

« Pendant quatre jours, j'ai dormi en hiver dans le métro. Connaissant pas les ressources et en pensant jamais être dans la rue un jour, je connaissais rien. [...] Tu vas-tu voir la police ? Tu vas où ? Tu ne vas pas à la Ville, t'as honte un peu. Puis c'est [une personne en situation d'itinérance] que j'ai croisée qui m'a dit d'aller au Refuge. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

« C'est les policiers [de l'urgence sociale] qui m'ont amenée au Refuge parce que, sinon, je n'avais jamais entendu parler du Refuge, ici, à Laval. J'entendais parler de ceux de Montréal, mais jamais à Laval. »

— Femme âgée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

	Pré-Refuge	Refuge	Combiné
Alimentation	Epicerie (\$\$\$) Amis - Rupture lien Amis	Refuge Epicerie/Resto 1 ou 2 fois/mois	Epicerie Communautaire - centre culture -
Hébergement/Sommeil	Amis - Rupture liens d'Amis voiture Abandonnée Parcs	Refuge Tim Horton (Nuits si Refuge complet)	/
Socialisation	Bibliothèques centre sportif (\$\$\$)	Refuge centre sportif	Amis (copains) Téléphone
Hygiène/Lavage	Centre sportif (douche) Buanderie (\$\$\$)	Refuge (douche/lavage) centre sportif (douche)	centre sportif
Revenus	Aucuns Économies	Bien Être Social	N/A
	En rouge → Négatif		

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

Cette méconnaissance des ressources accentue le sentiment de vulnérabilité et d'incertitude lorsque les personnes s'y présentent pour la première fois. De plus, avoir à fréquenter de multiples ressources exige une grande capacité d'adaptation pour les personnes qui doivent se familiariser avec de nouveaux lieux, services, équipes, usagers et usagères et règles.



« Tu sais dans les jeux de Mario, tu vas un peu partout pis tu sais pas ce que tu vas recevoir en échange [avec les blocs à surprises jaunes]. La peur de l'inconnu vient aussi avec ça. C'est quoi, tes options ? C'est quoi, les organismes qu'il y a ? Comment tu peux t'organiser pour avoir plus de ressources ? »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

En plus d'avoir à conjuguer avec ces chocs significatifs, les personnes nouvellement en situation d'itinérance doivent rapidement mettre en place et mobiliser une multitude de stratégies pour s'adapter à cette nouvelle situation, survivre et tenter de s'en sortir.

3.3.2. Stratégies relevant des ressources communautaires et institutionnelles

Il existe tout un réseau lavallois de ressources et de services qui s'adressent aux personnes en situation d'itinérance ou en situation de grande précarité sur le territoire. Ce réseau forme un pilier indispensable pour ces populations. En effet, une grande variété de besoins sont couverts par les divers services, qui vont de l'hébergement d'urgence à l'hébergement permanent, au service d'accompagnement vers la stabilité résidentielle (projet SRA), au travail de rue, en passant par les services de santé, l'alimentation, le soutien psychosocial et la réduction des méfaits⁹¹. Les personnes s'appuyaient souvent sur une combinaison de ressources communautaires ainsi que sur certains services publics, notamment du CISSS de Laval (p. ex., pour le soutien psychosocial, les suivis en santé mentale, physique ou sexuelle, la gestion des dépendances) et de la Ville de Laval (p. ex., pour l'hygiène, l'accès à Internet, le répit des intempéries, l'alimentation). Sans compter que « des hébergements complémentaires sont également utilisés par les personnes en situation d'itinérance, dont les ressources en dépendance et/ou en santé mentale, le centre de crises et, à l'occasion, les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale.⁹² »

3.3.3. Stratégies relationnelles et alternatives

Il ressort toutefois des témoignages que ces ressources essentielles sont insuffisantes pour répondre à la demande croissante et à la diversité des besoins des personnes, ce qui peut les amener à développer des stratégies alternatives et à s'appuyer sur leurs réseaux relationnels. D'ailleurs, la mobilité entre Laval et différentes villes (p. ex., Montréal, Terrebonne, Saint-Eustache et Saint-Jérôme) est une stratégie évoquée par certaines personnes pour parvenir à répondre à leurs besoins.



« [Quand il n'y a plus de place à Laval], l'organisme Le Ricochet [à Montréal], ça se fait à pied, mais c'est 1 h 15, 1 h 20 de marche [du Refuge de Laval, par exemple]. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Il n'y a pas assez de place comme ici. Supposons qu'il m'arrive un problème ici, là je suis foutu, il faut que je me délocalise à Montréal ou quelque chose comme ça. [...] C'est quelque chose qui me trotte dans la tête. Tu sais, le fait de pas avoir une deuxième carte. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience



Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

Aucune place pour nos animaux domestiques. On nous dirige à Montréal.

Femme aînée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

La réalisation des sociogrammes a permis de faire émerger une vaste gamme de stratégies d'adaptation et de survie alternatives qui témoignent de la grande capacité d'adaptation des personnes, mais aussi d'une grande précarité au quotidien.

Par exemple, en ce qui concerne l'hébergement et le répit des intempéries, le *couchsurfing*, les tiers lieux, les voitures, les campements et les lieux non destinés à l'habitation humaine sont entre autres mentionnés par plusieurs personnes comme stratégies pour faire face au manque de places dans les ressources ou à des barrières limitant leur accès à celles-ci.

« J'ai vécu justement de gauche à droite dans mon auto, à l'hôtel, Airbnb, chez des amis. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« Quand j'avais pas de chambre [dans un organisme à Laval] pendant l'automne, je m'en allais passer la nuit ailleurs. J'allais dormir [dehors] une nuit, deux nuits. J'aime pas ça, je suis pas confortable. [...] L'été, quand il faisait chaud, de jour, j'allais dans la bibliothèque me reposer ou dans un parc. Quand il pleuvait, j'avais d'anciens collègues de travail qui pouvaient m'héberger. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

Homme âgé, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« Au cas où je trouverais pas de place nulle part, j'ai acheté ma tente, je me suis organisée. Même les policiers [de l'urgence sociale] sont restés surpris : "Mon Dieu, vous êtes organisée, madame!" "Bien oui, pas le choix!" [...] [Puis en hiver], je me suis retrouvée en ce qu'ils appellent "carence" [d'un organisme], je passais la nuit à l'hôpital ou au Tim Hortons. Je suis [aussi] allée geler dans ma tente. »

— Femme âgée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience



Sleeping in my car
staying out of the cold.



+ ReFuge = Medical Support + mental support
For having someone to talk to at the Refuge.



my Daughter without her I could not even be here today
I need to talk to her so I could have a good day.



hoping one day I could have family support.



En ce qui a trait à l'hygiène, les personnes font état d'un accès très limité à des espaces sanitaires et des lieux de buanderie en dehors des ressources communautaires. Les personnes en situation d'itinérance doivent donc s'en tenir à quelques options comme les douches de centres sportifs, les salles de bain de cafés et restaurants, celles des proches ou encore la négligence de leur hygiène.

« Au centre sportif, je peux en profiter pour prendre ma douche. L'inconvénient là-bas, c'est que je ne peux pas transporter mon [gros] sac à dos. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



« Les toilettes du McDo. Aller me laver un peu au Tim Hortons. Je ne sais pas où aller, fait que, à un moment donné, tu sais... »

— Homme, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

« L'auto, c'était ma maison, mais pour l'hygiène, j'allais au gym, des fois, me laver. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« C'est compliqué, pour vrai. Moi, j'ai l'impression que je pue 24 h sur 24. [...] Tu pognes la pluie, tu deviens humide ; les bas, c'est l'horreur, ils sont mouillés pour trois jours. [...] Tu sais, quand t'es habitué, il y en a qui développent des trucs, je les checke aller, ils ont l'air super clean, mais moi, je les ai pas, ces trucs-là. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis quatre mois, première expérience

Des enjeux récurrents soulevés par une majorité des personnes concernent l'entreposage de leurs biens et le transport. Il s'agit non seulement de défis logistiques, mais aussi de freins importants pour plusieurs autres facettes de leur quotidien (p. ex., recherche d'emploi, de logement, voir leurs proches, se déplacer pour accéder aux ressources, etc.).

« Je me louais un casier [au gym], pis je mettais mes affaires là. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« On se retrouve toujours à transporter nos choses. À un moment donné, ça devient un vrai défi du quotidien, quelque chose qui te tire par le bas. Tu peux pas aller à telle place parce qu'il faut que tu traînes tes choses. Ils vont me regarder rentrer, puis déjà je suis stigmatisé, mais là, je le suis à *full pin*. [...] On se retrouve toujours à jeter plein d'affaires pour rien, des bonnes choses. Ça n'a aucun sens. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« Ça fait deux mois que je ne vois pas ma fille parce que je voulais pas qu'elle me voie de même. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

« Moi, j'ai choisi de mettre un pourcentage significatif de mon aide sociale sur ma passe d'autobus à tous les mois pour pouvoir me déplacer, sauf que c'est un 115 \$ que je ne peux pas mettre ailleurs. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

« Je peux pas prendre le bus, j'ai pas d'argent, fait que je suis retournée dans ma tente, j'ai gelé toute la nuit. »

— Femme âgée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

Dans certains cas, des stratégies illégales sont utilisées comme dernier recours pour répondre à des besoins fondamentaux en raison des manquements systémiques ou encore de la méconnaissance des services existants. Il s'agit de stratégies de survie qui s'accompagnent souvent du sentiment de désespoir et de celui de n'avoir « rien à perdre ».

« Moi, je volais à chaque jour pour pouvoir manger. » ; « Ouais, moi aussi. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, plusieurs expériences ;
jeune homme B, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

« Comment je me débrouillais avant d'être dans [l'organisme ici], je ne peux pas vraiment le dire parce que c'était genre des choses illégales, quoi. [...] J'ai commencé à faire des trucs illégaux parce que je me disais : "J'ai rien à perdre." »

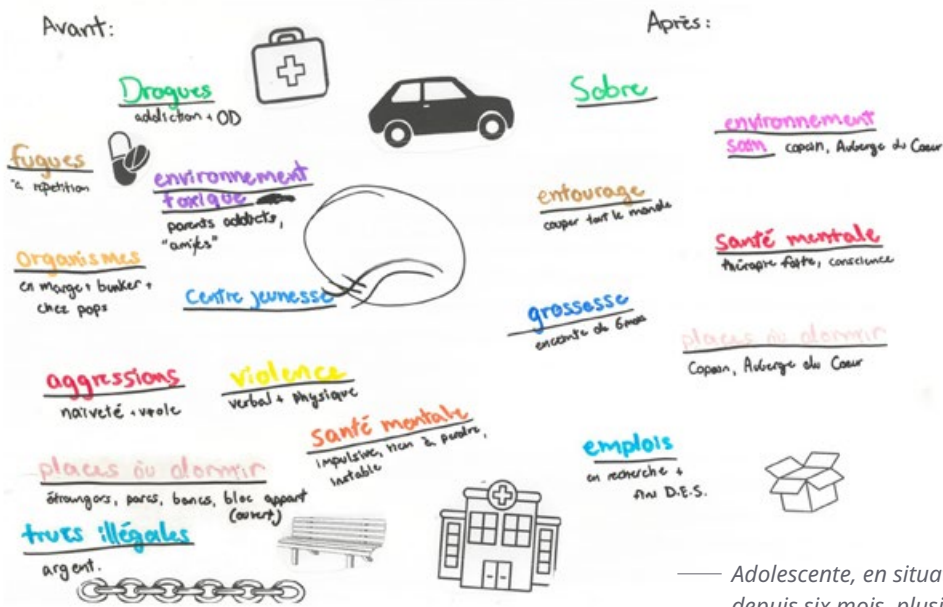
— Jeune homme A, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

« Quand t'es pas avec tes parents comme nous, toutes les choses quotidiennes, tes vêtements, tes trucs d'hygiène, [...] tu vas avoir l'argent comment ? Donc, ça nous pousse à faire des choses illégales. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« Un moment donné, ça te donne le goût de prendre une roche, puis de la mettre à travers une vitrine. “Venez me chercher!” Au moins, t'es logé, nourri. Tu sais, quand il fait -20, puis t'es tout seul dehors. Boum ! »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, plusieurs expériences

Pour répondre à leurs besoins de base, les réseaux relationnels (membres de la famille, amis et amies et autres personnes en situation d'itinérance) sont mentionnés par plusieurs pour pallier certaines lacunes dans les ressources disponibles. Néanmoins, cet appui demeure inégal et dépend de la présence de réseaux de soutien sociaux, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, certaines personnes préféreraient ne pas développer de réseau social dans la rue. Elles pouvaient ne pas se reconnaître dans l'image véhiculée de l'itinérance ou dans les habitudes qui peuvent émerger dans des contextes d'itinérance (p. ex., consommation de substances).

« Quand ça fait pas longtemps que t'es dans la rue, pis t'es avec des gens que ça fait plusieurs années, vous vivez pas les mêmes choses. Le combat n'est pas le même. Il y en a qui peuvent te tirer par le bas. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

D'autres personnes très nouvellement en situation d'itinérance ont témoigné d'un sentiment d'isolement, car l'entraide semble se construire au fil du temps et à force de développer des relations avec les autres. En effet, les témoignages de personnes,

surtout de celles ayant eu plus d'une expérience de l'itinérance, montrent toute l'importance et l'ampleur que l'entraide peut prendre dans la rue entre les personnes en situation d'itinérance.

« Dernièrement, dans rue, j'ai vu ça, un sandwich, pis on était quatre ; ben, les quatre mangeaient, man ! »

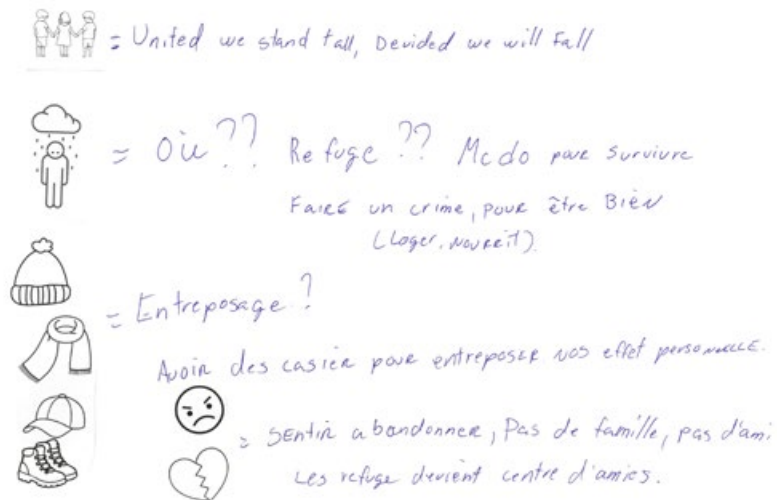
— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« Ça devient comme une deuxième famille parce que la première nous a délaissés. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis huit mois, première expérience

« Des fois, quand t'es dans la rue, tu te fais un petit cercle de personnes que t'as des affinités avec, puis le partage dans la rue, puis de l'aide, il y en a ! »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences



Homme B, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

3.3.4. Des stratégies différenciées

La réalisation des sociogrammes illustre aussi que les stratégies développées et mobilisées par les personnes varient en fonction de leur profil et de leur parcours de l'itinérance. L'âge est l'un des facteurs qui affectent les stratégies utilisées, la capacité d'adaptation et amène parfois un plus grand sentiment de découragement face aux défis à surmonter.

« Ils disent qu'il n'est jamais trop tard, mais plus on vieillit, plus on est moins en santé qu'on était quand on était jeune, puis plus qu'on se revire moins de bord sur un dix cennes. Tu sais, quand j'avais 20 ans, je serais retourné travailler chez McDonald's, j'aurais pris un logement *cheap*, j'aurais pilé sur mon orgueil. J'aurais fait plus d'affaires qu'aujourd'hui, astheure que j'en ai pas loin de 50. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, plusieurs expériences

Le genre influence également les stratégies mobilisées, surtout en ce qui concerne la sécurité, ce qui ajoute une dimension supplémentaire à la précarité vécue par les femmes en situation d'itinérance. Plusieurs témoignent de préoccupations importantes liées à la violence qui peut être vécue dans la rue ou au sein d'organismes mixtes, où elles se retrouvent en minorité.

« L'été, l'automne, ça me dérange pas, j'ai une tente, je vais être moins souvent [dans les organismes]. [...] Mais pour moi, je me sens plus en sécurité si le monde me voit, au moins s'il y a quelque chose, le monde peut savoir. »

— Femme aînée, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« Pis la violence, [...] je me suis déjà défendue, il a fallu que je me batte là. Tu sais, il y a des affaires que certaines femmes [vivent dans la rue]; c'est difficile. »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences

Les personnes ayant des animaux rencontrent des obstacles particuliers dans leur accès aux ressources d'hébergement, par exemple, et elles préfèrent trouver d'autres alternatives que de se séparer de leur partenaire animal, alors que d'autres se voient contraints de s'en départir.

« Je ne laisserais même pas aller mon chien pour 1 million [de dollars], c'est même pas une question. [...] L'auto, ben, c'est [devenu] ma maison, [...] je dormais avec mon petit chien dans mon auto. »

— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

« J'en avais avant, [des animaux]; j'ai dû m'en séparer parce que la plupart des refuges n'acceptent pas les animaux. »

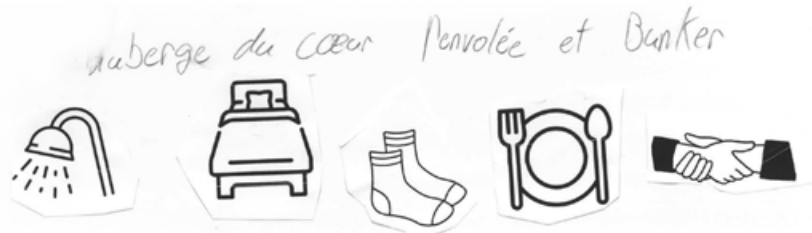
— Homme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

Le parcours de l'itinérance de la personne, c'est-à-dire s'il s'agit d'une première expérience ou non et de la durée de la situation, semble être un facteur déterminant des stratégies mobilisées. D'un côté, dans les sociogrammes des personnes qui avaient déjà vécu une ou plusieurs expériences de l'itinérance dans le passé, les réseaux et stratégies sont grandement diversifiés, il y a une mobilité entre régions qui est bien présente, et les connaissances de l'écosystème de services se sont affinées avec le temps. D'un autre côté, les personnes en situation d'itinérance pour une première fois et depuis peu de temps ont été nombreuses à faire des sociogrammes illustrant que l'ensemble de leurs besoins sont comblés par l'entremise d'un seul organisme, ce qui témoigne d'une méconnaissance des ressources existantes sur le territoire et une forte dépendance vis-à-vis d'une seule ressource.

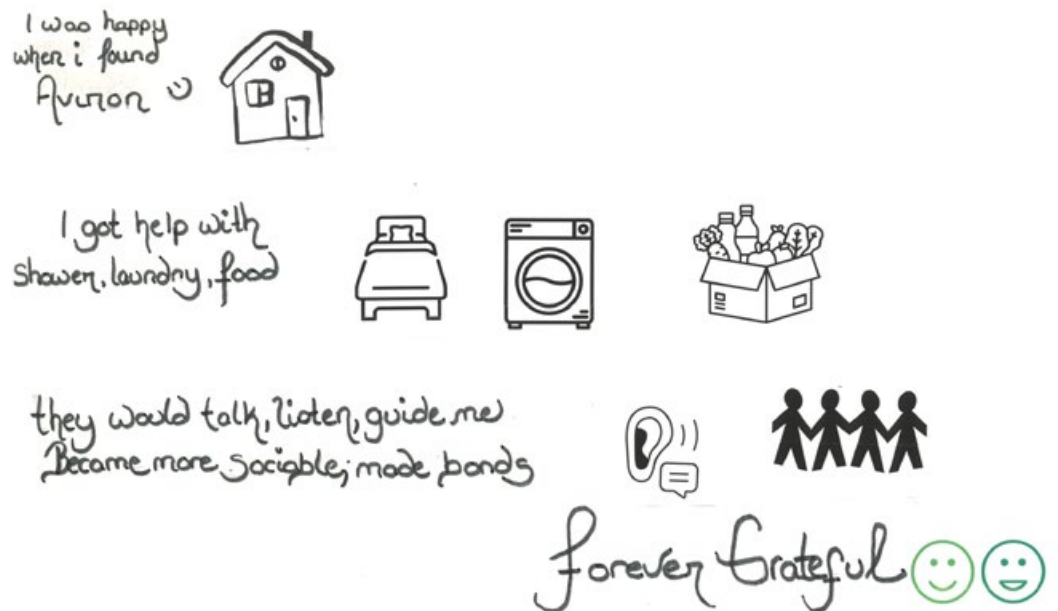


Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

Jeune homme A, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience



Femme, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



4

Orientations pour l'action

La présente section vise à identifier des pistes d'action pour améliorer les ressources lavalloises, et ainsi mieux répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance et renforcer la prévention à plusieurs échelles. Les pistes suivantes proviennent des personnes ayant participé aux ateliers, de la littérature ainsi que d'échanges avec les membres de la cellule de travail en itinérance de Laval.

4.1. Améliorer les ressources et les services pour les personnes en situation d'itinérance à Laval

De nombreuses solutions peuvent améliorer et soulager le quotidien des personnes en situation d'itinérance à Laval, en répondant mieux aux besoins diversifiés. Le tableau de l'annexe 4 offre un récapitulatif élargi des besoins et des pistes d'action identifiées.

Premièrement, pour amortir le choc du basculement vers l'itinérance, le fait de retrouver rapidement une certaine stabilité et dignité au sein des organismes d'hébergement a été soulevé comme étant central. Pour ce faire, garantir l'accès à un lit, ou idéalement à une chambre individuelle, pour les premières nuits en situation d'itinérance, peut faire une grande différence. De plus, il est conseillé d'aménager des lieux accueillants qui peuvent être investis par les personnes et qui respectent l'approche du design tenant compte des traumatismes⁹³. Cette approche vise à créer des espaces accueillants et personnalisables qui respectent la dignité, l'autonomie et le sentiment de sécurité des personnes en situation d'itinérance, plutôt que des lieux d'apparence institutionnelle (p. ex., les hôpitaux)⁹⁴.

Deuxièmement, plusieurs défis en matière d'accès aux besoins essentiels ont été mentionnés par les personnes rencontrées. L'accent est principalement mis sur l'accès à des solutions d'entreposage des biens, sur l'accès facilité au transport collectif et sur l'aménagement de centres multiservices (p. ex., buanderie, douches, nourriture, référencement, case postale) comme leviers facilitant une diversité de sphères dans leur quotidien⁹⁵. La disponibilité de haltes climatiques accessibles tout au long de l'année a aussi été soulevée, ce que la Ville de Laval, en collaboration avec des partenaires locaux, souhaite déjà déployer sur son territoire⁹⁶.

« Des centres de jour, c'est très utile. [Pour] aller laver ton linge, te laver. [Sinon] j'allais à une place manger, j'allais à l'autre place faire mon lavage... C'est une job à temps plein ! »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

« Par périodes de chaleurs accablantes, les édifices municipaux pourraient devenir des points de fraîcheur. Ça pourrait être la même chose pendant la période hivernale. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



Homme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

Homme B, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience



Troisièmement, les personnes nouvellement en situation d'itinérance ont soulevé à maintes reprises comme étant problématique l'accès à l'information de manière centralisée concernant les différents services à leur disposition. Ce chantier est d'ailleurs déjà en cours, et l'information sera disponible sur le nouveau site web du Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL). Toutefois, ces personnes mentionnent aussi l'importance que ces renseignements soient affichés dans des lieux publics stratégiques. De surcroît, l'exercice de réalisation de sociogrammes a montré qu'il pourrait s'agir d'un outil intéressant à adopter avec les personnes nouvellement en situation d'itinérance lorsqu'elles arrivent pour une première fois dans une ressource. Cet exercice pourrait immédiatement aider à identifier

les besoins, sensibiliser les personnes et les guider vers les bonnes ressources. Il pourrait ensuite être mis à jour dans des rencontres subséquentes pour voir comment le réseau de la personne évolue et ainsi pouvoir mieux l'appuyer⁹⁷.

« Avoir plus d'infos sur les ressources d'itinérance en tant que telles, parce que, quand tu commences au début, tu sais pas où aller, pis t'as pas l'information. Tu te réfères à qui? Tu vas où? Tu fais quoi? »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

Quatrièmement, malgré la présence d'un large réseau de services existant sur le territoire lavallois, il y a un besoin clair de bonifier l'offre de ressources d'hébergement (urgence, court, moyen et long terme)⁹⁸. Cela permettrait particulièrement de limiter l'alternance entre la rue et les ressources ainsi que les délocalisations forcées vers d'autres villes. L'offre de ressources d'hébergement gagnerait aussi à être diversifiée pour accueillir adéquatement les femmes, les personnes avec des animaux, les familles, les jeunes, les personnes de la diversité de genre et les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.

« Par exemple, moi, je me suis fait harceler [dans un organisme] parce que j'étais l'unique femme avec plein de gars. [...] Notre *safety* est en jeu pas mal. T'es toujours en train de te défendre. »

— Femme, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

« Il manque des ressources pour les femmes, ou en fait n'importe qui avec un enfant. [...] Tu vas pas laisser ton enfant dehors. »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis six mois, plusieurs expériences



— Jeune femme, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, seconde expérience

— Homme aîné, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

PLUS DE PLACE



Cinquièmement, outre ce qui vient d'être mentionné, d'autres ajustements ont été identifiés pour réduire les obstacles d'accès aux ressources lavalloises. Il est entre autres question de favoriser des pratiques et des aménagements inclusifs pour les personnes de la diversité de genre (p. ex., offrir des salles de bain individuelles non genrées)⁹⁹, d'améliorer l'accessibilité culturelle et de mieux accommoder les personnes aux études ou ayant un emploi en offrant des horaires variés.

Sixièmement, les personnes rencontrées expriment le besoin que soient réduits les préjugés envers les personnes en situation d'itinérance, en particulier par des actions de sensibilisation auprès de la population, des commerçants, des employeurs et des propriétaires lavallois.

« Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup, de préjugés envers les sans-abris [concernant] l'accessibilité à l'emploi. [...] On pourrait organiser des cliniques de sensibilisation auprès des employeurs. »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

Finalement, pour soutenir la participation et le pouvoir d'agir, il a été proposé de transformer le vécu de l'itinérance en un levier d'action concret et de reconnaître la valeur ajoutée de ces expériences vécues, comme mis de l'avant dans le Cadre d'intervention municipal en matière d'itinérance¹⁰⁰. Cela pourrait par exemple passer par l'intégration de personnes ayant vécu l'itinérance au sein des conseils d'administration des organismes ou encore au sein de la cellule de travail en itinérance de Laval. Une autre avenue fort pertinente et évoquée à maintes reprises consiste à structurer et à déployer la pair-aidance comme un modèle d'intervention complémentaire dans les organismes communautaires lavallois. « Il s'agit de passer d'une logique où les personnes sont perçues comme des bénéficiaires passifs à une vision qui les reconnaît comme des agents de changement possédant des savoirs légitimes et précieux.¹⁰¹ »

« Même si t'as des études, tu l'as pas vécu. [...] Mais le pair aidant, ça, c'est parfait. La personne dans le besoin, elle sait avec qui elle parle, rien qu'avec les yeux. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

« [Être pair aidant], c'est peut-être même l'avenir de certains d'entre nous. [...] Au lieu de voir ça comme une période sombre, [...] c'est un diplôme de la vie. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis trois mois, première expérience

« Je suis là [...] pour faire évoluer les choses. Mon itinérance m'a appris beaucoup, et si je peux vraiment "impacter" à ma manière pour que les choses puissent avancer, je suis partante. »

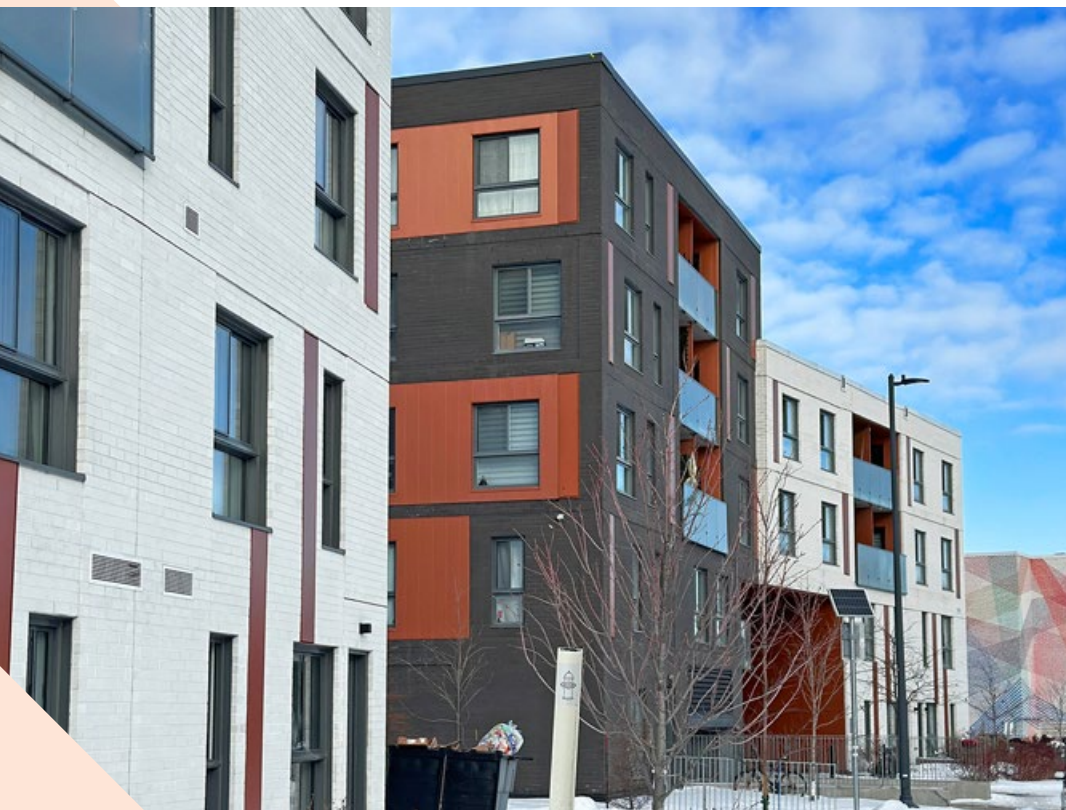
— Femme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

4.2. Prévenir l'itinérance

L'itinérance n'est pas une fatalité. Les trajectoires documentées précédemment révèlent des points de fragilisation dans le parcours de vie des personnes pour lesquels des interventions préventives auraient pu faire une différence. La mise en œuvre d'actions concertées en amont pour que l'expérience de l'itinérance ne se matérialise pas en première place est donc possible et, surtout, nécessaire¹⁰². Les quatrièmes États généraux de l'itinérance ont clairement établi que la prévention constitue un levier incontournable qui demeure néanmoins sous-mobilisé et sous-financé¹⁰³.

« Je voudrais que tout le monde soit dans des logements. Je trouve que c'est inhumain, vivre dans la rue ! »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences



Qu'est-ce que la prévention de l'itinérance ?

« La prévention de l'itinérance fait référence aux politiques et aux interventions visant à réduire le risque qu'une personne se retrouve en situation d'itinérance. Elle consiste également à fournir aux personnes en situation d'itinérance les ressources et le soutien nécessaires pour stabiliser leur situation en matière de logement, renforcer leur intégration et leur inclusion sociale, et réduire potentiellement le risque de se retrouver à nouveau en situation d'itinérance.¹⁰⁴ »

Il existe plusieurs typologies de la prévention de l'itinérance. Dans le présent projet, la typologie en cinq points avancée par Fitzpatrick, Mackie et Wood (2021) sera mise de l'avant¹⁰⁵.

Figure 6 – Typologie de la prévention de l'itinérance en cinq étapes



Source : Adapté de Suzanne Fitzpatrick, Peter Mackie et Jenny Wood « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention » dans *Focus Ireland Submission to Government's National Housing Plan 2025-2030* (Focus Ireland, 2025), 18.

Ces catégories de prévention ne sont pas des silos distincts. Au contraire, elles sont interdépendantes, et une approche intégrée est nécessaire, car leur efficacité réside dans le cumul des mesures complémentaires mises en œuvre.

4.2.1. Renforcement de la prévention universelle

Ce type de prévention se concentre sur les causes structurelles qui créent et soutiennent l'itinérance¹⁰⁶. En effet, la crise du logement, la pauvreté et les inégalités sont ressorties dans une majorité de trajectoires documentées à Laval. Ces transformations relèvent majoritairement des différents ordres de gouvernement, du fédéral au municipal.

- Reconnaître effectivement le **droit au logement** pour permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à un logement adapté, stable, sécuritaire et digne¹⁰⁷.

« Les locataires ont des droits, [...] le propriétaire n'a pas le droit juste de te mettre dehors du jour au lendemain! »

— Homme A, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience



- Augmenter massivement l'offre de **logements hors marché à Laval** (p. ex., habitations à loyer modique (HLM) de l'OMHL, organismes sans but lucratif d'habitation (OSBL-H), coopératives) et accélérer l'accès à ces logements¹⁰⁸. Privilégier des projets de logements **sociaux et communautaires**, dans une approche d'accessibilité universelle, dans des quartiers bien desservis en matière de services essentiels¹⁰⁹. La part de logements sociaux et communautaires représentait d'ailleurs seulement 2,7% du parc résidentiel à Laval en 2025¹¹⁰.
- Soutenir la **rénovation et la salubrité du parc locatif**, incluant le logement social, pour prévenir la dégradation de la santé des occupants et occupantes et leur éventuelle expulsion en raison d'insalubrité.
- Soutenir financièrement et sauvegarder les **maisons de chambres**, qui constituent un maillon important de la chaîne, particulièrement pour les personnes vivant seules à Laval¹¹¹.



plus de logement social

— Homme, en situation d'itinérance depuis six mois, seconde expérience

- Instaurer un **contrôle plus rigoureux des loyers**, par exemple en mettant en place un registre institutionnalisé des loyers¹¹².
- Lutter proactivement contre la **méconnaissance des droits** des locataires (p. ex., auprès de certains groupes plus touchés, comme les personnes nouvellement arrivées au pays ou les jeunes) et faciliter l'accès au **Tribunal administratif du logement (TAL)** afin de limiter les évictions¹¹³.

- Déployer des actions conséquentes pour réduire la **pauvreté** et les **inégalités de richesse** (p. ex., bonifier le crédit d'impôt pour solidarité, imposer entièrement le gain en capital pour les ménages les plus nantis)¹¹⁴.

Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience

« Je trouve qu'il n'y a pas d'équité au niveau de la répartition des richesses. Il y a trop de fossés entre les classes sociales. »

— Homme, en situation d'itinérance depuis un mois, première expérience



Des Richesses (\$) ↓ entre classes sociales

- Rehausser les **prestations d'assistance sociale** pour offrir un meilleur soutien au revenu aux ménages moins nantis¹¹⁵ (p. ex., s'inspirer du programme Rent Assist du Manitoba, une aide au logement « ajoutée automatiquement au chèque d'aide sociale ou de solidarité sociale¹¹⁶ »).

« Ça revient au système, qui est un problème. L'aide sociale, le revenu... »

— Femme, en situation d'itinérance depuis trois mois, plusieurs expériences

« Le coût de la vie est trop élevé pour la société! »

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis cinq mois, première expérience

- Investir massivement « dans [d'autres] secteurs clés, tels que [...] l'**accès à un revenu décent**, les **services sociaux et de santé**, ou l'**éducation et l'emploi**¹¹⁷ ».
- Améliorer les facteurs de protection en luttant contre les **inégalités** et les **discriminations systémiques** (p. ex., racisme, effets du colonialisme, homophobie, transphobie, sexisme, capacitisme)¹¹⁸.

4.2.2. Renforcement de la prévention en amont

La prévention en amont tente de cibler au préalable les groupes à haut risque (p. ex., les personnes avec des troubles concomitants de santé mentale et de dépendance) ou les moments de transition critiques (p. ex., les sorties de centres jeunesse, de milieux carcéraux ou hospitaliers). Il est ressorti des trajectoires que la fin de la prise en charge institutionnelle est souvent un point de bascule¹¹⁹. Ces actions dépendent des différents ordres de gouvernement, du milieu des soins et services de santé et du communautaire.

- Faire émerger davantage de **données sur les points tournants et les points de bascule** afin de mieux cibler les groupes qui sont les plus à risque de connaître l'itinérance ainsi que les interventions en matière de prévention¹²⁰.
- Planifier systématiquement les sorties d'institution en amont en mettant en œuvre **l'intervention en temps critiqueⁱ (ITC)**¹²¹. S'assurer d'inclure ces populations dans le mécanisme d'accès coordonné lavallois¹²².

« Je dirais d'être plus encadré, être préparé à la sortie [de milieux carcéraux] parce que, là, ça te tente déjà de faire un autre crime parce que t'étais mieux [en prison]. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience



La société aide pas assez les jeunes
 - Préparation à devenir un Adulte
 - Augmentation prix de la vie
 - Manque d'écoute

— Adolescente, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

- Responsabiliser davantage **l'Hôpital** de la Cité-de-la-Santé ainsi que la **prison** Leclerc quant à la prévention et sensibiliser les **établissements scolaires et d'enseignement** lavallois, compte tenu de leurs contacts avec des groupes à risque avant que des problématiques en matière de logement surviennent¹²³.
- Renforcer et uniformiser les bonnes pratiques en matière de programmes d'autonomisation des jeunes au sein des centres jeunesse, tout en respectant les besoins individuels de chaque jeune¹²⁴.
- Accroître et bonifier les **services post-DPJ** (p. ex., appui à la recherche d'un logement, accompagnement, soutien au revenu, gratuité scolaire, soutien à l'intégration sociale, Programme qualification jeunesse (PQJ), Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ) destiné aux jeunes, Les Auberges du Cœur)¹²⁵.
- Réduire la **stigmatisation** entourant la consommation de substances et les enjeux de santé mentale afin de renforcer le lien de confiance avec les institutions et les organismes pour accroître le recours à leurs services¹²⁶.

i. L'ITC «est définie comme une intervention au niveau individuel visant à réduire le risque d'itinérance et d'autres conséquences négatives après la sortie d'un établissement vers la vie en communauté. Les ITC durent généralement neuf mois, avec un gestionnaire de cas assurant la continuité des soins.» (Fitzpatrick, Mackie et Wood, «Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention», 86, traduction libre).

« C'est tabou d'avoir des problèmes de drogue. Si j'en avais parlé avant, j'aurais pu [aller] chercher de l'aide, ça aurait changé bien des affaires. »

— Homme B, en situation d'itinérance depuis trois mois, seconde expérience

4.2.3. Renforcement de la prévention de crise

Les évictions pour des dettes de loyer et la violence conjugale sont des points de bascule qui peuvent entraîner un passage rapide à l'itinérance, comme il en est ressorti des trajectoires documentées précédemment. Plusieurs interventions peuvent être mises en place par différents ordres de gouvernement et par le milieu communautaire.

- Offrir davantage de **soutien juridique** et de services de **médiation** entre propriétaires et locataires à faible revenu pour prévenir les évictions¹²⁷.
- Bonifier et étendre les **programmes d'aide financière et d'accompagnement**, tels que le PSLQ, le projet de Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) et le Service d'aide à la recherche de logement (SARL)¹²⁸.
- Continuer à développer et pérenniser le **programme de Banque d'aide au loyer (BAIL)** du ROIL pour soutenir financièrement les personnes susceptibles de perdre leur logement en raison de dettes de loyer¹²⁹. Comme il est mentionné précédemment, parmi les personnes majeures rencontrées, près de 30 % avaient des dettes de loyer accumulées.
- Mettre sur pied une équipe **d'intervenants et intervenantes du milieu communautaire** lavallois présente au **TAL** afin de mieux identifier et accompagner les personnes à risque imminent d'éviction (s'inspirer du projet pilote Prévention des expulsions au TAL [PETAL] à Montréal et de pratiques similaires dans plusieurs pays européens¹³⁰).
- Bonifier l'offre de **maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de violence** à Laval et assurer l'acceptabilité ainsi que la sécurité des femmes trans et des personnes non binaires¹³¹.

4.2.4. Renforcement de la prévention au stade d'urgence

Cette catégorie vise à permettre aux personnes qui viennent tout juste de se retrouver en situation d'itinérance de s'en sortir le plus rapidement possible, avant que d'autres embûches et expériences fragilisent leur situation¹³². Ces actions relèvent principalement des différents ordres de gouvernement et du milieu communautaire.

- S'inspirer de certains pays européens dans lesquels il existe un **droit à l'hébergement d'urgence** et une **obligation de prêter assistance**^j afin d'assurer à toute personne une sortie rapide de l'itinérance¹³³.
- Éviter le modèle de type « escalier » qui oblige le passage par les refuges d'urgence et qui accroît le risque de chronicisation¹³⁴. Privilégier le **détournement des refuges** pour les personnes sans besoins complexes se présentant une première fois dans ces ressources en identifiant rapidement des solutions alternatives d'hébergement et en offrant un accompagnement psychosocial et financier pour faciliter un retour rapide en logement (approche du **rapid rehousing**)¹³⁵.

« Remettre [en logement] vite le monde [à] qui [il] arrive des *bad luck*. Ça arrive de plus en plus avec le coût de vie, mais la Ville [et] les organismes devraient dire : “[...] On va les aider plus vite à s'en sortir s'ils ont pas de problèmes et tout ça...” Tu veux t'en sortir, mais il faut qu'il y ait une porte de sortie. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

- Offrir une gamme diversifiée **d'hébergements d'urgence** qui répondent à une plus grande variété de besoins et de situations, lorsque ce type de solutions est nécessaire (p. ex., jeunes en fugue, personnes avec animaux, en perte d'autonomie, de la diversité de genre, avec enfants, faisant l'usage de substances).
- Développer davantage **l'hébergement de transition** afin de permettre l'avancement de démarches (p. ex., recherche d'emploi et de logement) sans ruptures consécutives et sans alternance entre la rue et les ressources.

« [Quand t'es] limité à 30 jours ou 15 jours [dans une ressource], t'as pas le temps de rien faire d'autre que de te reposer. »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis huit mois, première expérience

- Développer et faire connaître les organismes lavallois qui offrent gratuitement une **adresse temporaire** pour faciliter les multiples démarches administratives (p. ex., celles liées aux prestations d'assistance sociale, aux déclarations de revenus, à l'immigration)¹³⁶.

^j. « Elle oblige les autorités locales (les municipalités) à prendre des “mesures raisonnables” pour soulager l'itinérance et à recourir à une large gamme de mécanismes d'assistance. Si une autorité locale est informée qu'un individu ou une famille est sur le point ou vient de se retrouver à la rue, elle a l'obligation de lui prêter assistance dans les 14 jours. Si la personne accepte l'offre d'aide, l'autorité locale est alors tenue de remédier à la situation dans les 56 jours. » (Hughes [dir.], *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 16).

4.2.5. Renforcement de la prévention de récurrence

Plusieurs personnes rencontrées avaient déjà vécu l'itinérance dans le passé, ce qui montre l'importance de briser le cycle de l'itinérance et de prévenir la récurrence. Ces actions dépendent surtout des différents ordres de gouvernement, du milieu des soins et services de santé et du communautaire.

« **Retourner dans la rue pour moi, ce serait le suicide.** »

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis sept mois, première expérience

- Poursuivre et adapter l'approche **Logement d'abord** (Housing First) à différentes populations (p. ex., aux besoins des personnes vivant à la fois avec des enjeux de santé mentale et des dépendances), principalement pour les personnes avec des besoins complexes et en situation d'itinérance chronique¹³⁷.
- Développer davantage l'approche du **relogement rapide** (*rapid rehousing*), surtout pour les personnes nouvellement en situation d'itinérance avec des besoins moindres¹³⁸.
- S'assurer que ces approches sont jumelées à un **accompagnement adapté aux besoins** des personnes, tels que le soutien clinique en santé mentale et/ou en toxicomanie.
- Poursuivre le déploiement du **Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire (PAJIC)** à Laval et le faire connaître aux personnes qui ont été judiciairisées et qui sont nouvellement en logement¹³⁹.
- Mettre sur pied des **groupes d'entraide entre pairs** pour les personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance afin de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance.

Conclusion

Le nombre de personnes qui connaissent un premier épisode d'itinérance sur le territoire lavallois est en augmentation. La présente étude a permis d'affiner la compréhension de ces situations récentes d'itinérance, soit celles des personnes qui vivent cette réalité depuis environ six mois ou moins. Elle a également permis de faire émerger des connaissances sur des dynamiques récentes, des trajectoires et des besoins qui sont peu présents dans la littérature. En effet, grâce à leurs témoignages lors des ateliers, 41 personnes nouvellement en situation d'itinérance ont permis que soient mis en lumière leurs profils variés, leurs trajectoires de basculement qui sont ancrées dans le contexte socioéconomique actuel ainsi que leurs stratégies d'adaptation et de survie. Leurs idées en matière de pistes d'action pour améliorer les services et pour mieux prévenir l'itinérance ont aussi été explorées et mises de l'avant dans ce rapport.

Parmi les personnes ayant participé au projet, on observe d'abord une population particulièrement jeune. Les 24 ans et moins représentent près de la moitié des personnes rencontrées. Ensuite, bien que les hommes demeurent majoritaires, la proportion de femmes rencontrées est tout de même majeure (près de 40%). Quant à la durée, plus de la moitié des personnes sont en situation d'itinérance depuis trois mois ou moins. Chez les adultes, tout près des deux tiers soulignent vivre leur première expérience d'itinérance.

Les trajectoires de basculement vers l'itinérance documentées sont multidimensionnelles. Elles touchent aux ruptures vécues dès l'enfance, aux rapports de genre, aux enjeux de santé mentale, à la consommation de substances, à l'enchevêtrement d'événements de vie, aux parcours institutionnels, à la pauvreté, à la crise du logement et aux lacunes du filet social. L'absence de profil et de trajectoire uniques souligne l'importance de concevoir des ressources diversifiées et mieux adaptées à la pluralité des besoins, tout en renforçant les stratégies de prévention de l'itinérance.

Les personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance développent toute une panoplie de stratégies d'adaptation et de survie pour répondre à leurs besoins. Les personnes rencontrées s'appuient non seulement sur les ressources communautaires et institutionnelles, mais aussi sur des stratégies alternatives et sur leurs réseaux relationnels afin de combler certaines lacunes. On remarquait entre autres

que les personnes ayant vécu plus d'une expérience d'itinérance disposent d'une plus grande variété de stratégies et possèdent des connaissances plus fines du réseau de ressources à leur disposition, comparativement aux personnes nouvellement en situation d'itinérance pour une première fois.

Dans ce contexte, les témoignages recueillis révèlent que l'écosystème lavallois de ressources requiert entre autres une bonification et une diversification de l'offre d'hébergement, une meilleure réponse aux besoins essentiels et une meilleure diffusion de l'information sur les services disponibles. Le développement de la pair-aidance apparaît aussi comme une approche d'intervention prometteuse pour la région lavalloise, de même que la participation des personnes détenant une expérience vécue de l'itinérance aux prises de décision qui les concernent¹⁴⁰. L'intégration, la reconnaissance et la valorisation de l'expertise des personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance peuvent contribuer à renforcer les liens de confiance avec les personnes qui utilisent les services, à accroître la pertinence et l'acceptabilité des décisions ainsi qu'à mieux prioriser les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins réels.

L'itinérance est un enjeu de société qui demande ainsi des réponses collectives sur plusieurs fronts afin de s'éloigner de la logique de gestion en urgence pour se rapprocher de la prévention¹⁴¹. Les solutions existent et elles sont bien documentées : de la lutte contre les causes structurelles (pauvreté, crise du logement, inégalités) au soutien adéquat lors de transitions critiques (sorties institutionnelles), en passant par le relogement rapide et la prévention d'un retour vers l'itinérance. Les apprentissages tirés de la présente recherche-action participative en contexte lavallois apportent un éclairage nouveau donnant la possibilité d'améliorer les réponses aux besoins des citoyennes et des citoyens en situation d'itinérance et d'agir en amont afin de mieux prévenir ces situations.

Annexe 1. Exemple d'affiche facilitant le recrutement pour les ateliers



Observatoire
québécois
des inégalités



ROIL RÉSEAU DES ORGANISMES
EN ITINÉRANCE DE LAVAL

Vous vivez une situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle à Laval depuis six mois ou moins ?

Participez à une étude

Votre histoire et votre avis nous intéressent !

Ce projet vise à mieux comprendre l'itinérance et l'instabilité résidentielle à Laval aujourd'hui, avec leurs nouvelles réalités et leurs différents visages.

Venez nous faire part de vos expériences aux côtés de personnes vivant des situations semblables aux vôtres.

Ce que nous proposons

-  Atelier participatif
-  Durée d'environ 2 heures
-  Compensation de 50\$ pour votre participation
-  Collations et breuvages offerts sur place

Critères de participation

-  Avoir 16 ans et plus
-  Être en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle depuis 6 mois ou moins
-  Être à Laval
-  Parler et comprendre le français ou l'anglais

Où ? Refuge de Laval / Café de rue
(3550, boul. Lévesque Ouest, H7V 1E8)

Quand ? Le 9 février 2026,
de 9 h 00 à 12 h 00

Pour participer
Si vous avez des questions ou si vous voulez manifester votre intérêt :
Shannen Malheur
ou
Vanessa Garreffa

Étude réalisée par Ariane Préfontaine, chercheuse à l'Observatoire québécois des inégalités, et rendue possible grâce au soutien financier du Réseau des Organismes en Itinérance de Laval (ROIL)

Annexe 2. Guide d'animation des ateliers

MOT DE BIENVENUE : Remercier, se présenter (chercheuse et paire chercheuse) et expliquer les grandes lignes du projet.

OBJECTIF DE L'ATELIER : Mieux comprendre vos trajectoires et vos expériences de l'itinérance ou de l'instabilité résidentielle à Laval et recueillir vos idées de pistes de solution.

CONSENTEMENT : Avant de commencer, je voudrais préciser que les témoignages recueillis resteront confidentiels. Je vous demanderais également de respecter la confidentialité des témoignages dont nous aurons fait part les autres personnes lors de la discussion. Je vais prendre quelques minutes pour obtenir votre **consentement verbal** pour :

- participer à l'étude;
- m'autoriser à enregistrer la rencontre pour des fins de recherche;
- utiliser vos créations;
- prendre quelques photos.

LIRE LE FORMULAIRE et répondre aux questions (10 minutes)

DÉROULEMENT :

1. Court questionnaire sociodémographique à remplir individuellement;
2. Tour de table – brise-glace;
3. Votre trajectoire vers l'itinérance ou l'instabilité résidentielle + vos idées en matière de prévention;
4. Sociogramme + vos idées pour améliorer les ressources / services à Laval;
5. Remise des compensations et prise en note des coordonnées des personnes intéressées à recevoir les résultats de la recherche et/ou à assister à la présentation des résultats.

- *On a environ 2 heures ensemble pour faire l'atelier, ce qui veut dire que l'on va avoir besoin de votre coopération pour que ce soit fluide et pour avoir la chance d'entendre tout le monde.*
- *On aimerait que nos échanges aujourd'hui se fassent dans le respect et la bienveillance.*
- *On est là pour vous écouter, c'est vous, les expertes et les experts. Nous on est des intermédiaires.*
- *L'atelier peut faire resurgir des émotions difficiles. Les intervenantes et intervenants – les gardiennes et gardiens du ressenti – sont disponibles si vous ressentez le besoin de parler.*

1. COURT QUESTIONNAIRE à remplir de manière individuelle (10 minutes)

- a. Lire chaque question (une à la fois), et clarifier au besoin.

2. TOUR DE TABLE – brise-glace (10 minutes)

- a. Demander aux personnes de se présenter et d'indiquer comment elles se sentent pour l'atelier (feuille avec des émoticônes représentant une diversité d'émotions en appui).

3. TRAJECTOIRE VERS L'ITINÉRANCE (30 minutes)

- a. Question principale** (à tour de rôle) : Pouvez-vous nous parler de votre trajectoire vers l'itinérance ou l'instabilité résidentielle ? [Noter sur le tableau les éléments qui ressortent des témoignages des personnes.]

Mise en garde : L'idée ici n'est pas d'aller dans tous les détails de votre vécu, mais plutôt de nous en parler globalement. Ce n'est pas que les détails ne sont pas importants, au contraire, mais ce n'est pas tout le monde qui est prêt à entendre et à accueillir ces informations qui peuvent être très difficiles.

- b. Recommandations et pistes de solution** : Dans votre parcours, qu'est-ce qui aurait pu faire une différence et peut-être empêcher que vous vous retrouviez dans la rue [prévenir votre expérience d'itinérance / instabilité résidentielle]? [Noter sur le tableau les éléments qui ressortent des témoignages des personnes.]

4. Sociogramme (55 minutes)

- a. Questions principales** : Comment vous débrouillez-vous pour répondre à vos différents besoins ? Quels sont les organismes, les services, les groupes de personnes qui sont les plus aidants pour vous ? Quelles sont vos stratégies ?
- b.** Expliquer l'exercice et donner un exemple concret.

Le sociogramme est un outil visuel dans lequel vous dessinez ou identifiez vos stratégies ou les organismes, institutions, services et groupes de personnes qui forment votre réseau de soutien pour répondre à vos différents besoins (comme vous nourrir, avoir un endroit où dormir, être en sécurité, etc.). Les situations que vous vivez qui créent des obstacles ou qui rendent les choses plus difficiles peuvent aussi être sur votre sociogramme.

Cette méthode permet de cartographier vos relations d'entraide formelles (p. ex. organismes, services) et alternatives (p. ex., membres de la famille, amis et amies, autres personnes en situation d'itinérance), tout en explorant votre perception de ces liens (expériences positives ou négatives), les besoins comblés ou non, et les obstacles rencontrés dans l'accès aux services. Cet outil offre donc un portrait concret des ressources disponibles et des lacunes pour ensuite identifier des recommandations pour renforcer, adapter ou développer des services.

- c. MATÉRIEL À LEUR DISPOSITION** : Feuilles pour chaque personne avec des crayons de couleur, des surligneurs, des autocollants, des magazines, des feuilles remplies de pictogrammes thématiques, de la corde, un appareil photo de type Polaroid, des ciseaux, de la colle et autre matériel de bricolage.
- d.** Demander à chaque participant et participante de faire son propre sociogramme. Circuler et échanger avec chacun et chacune pour mieux comprendre leur sociogramme.
- e. Relances possibles** :
- i. Hébergement, alimentation, socialisation, hygiène, santé physique et mentale, vêtements et matériel, consommation, aide juridique, répit, etc.

- ii. Quels sont les obstacles les plus importants que vous rencontrez pour accéder aux services dont vous avez besoin ?
- iii. Est-ce que vous avez des besoins qui ne sont pas répondus ou répondus de manière inadéquate ? Pourquoi ?

f. Retour en groupe : Inviter les personnes volontaires à faire part de quelques éléments de leur sociogramme (sans obligation).

g. Recommandations et pistes de solutions : Selon vous, comment pourrait-on améliorer les ressources et services à Laval pour les personnes qui vivent des situations semblables à la vôtre ? [Noter sur le tableau les éléments qui ressortent des témoignages des personnes.]

h. Relances possibles :

- i. Qu'est-ce qui manque comme ressources à Laval selon vous ? Qu'est-ce qui pourrait être mis en place afin de mieux répondre aux besoins liés à votre identité (genre, âge, origine ethnique, parcours d'immigration, handicap ou autres aspects de votre identité) ?
- ii. Si vous pouviez concevoir un nouveau service ou programme, à quoi ressemblerait-il ?
- iii. Si vous étiez un décideur ou une décideuse, que feriez-vous ?

EN CONCLUSION

- Est-ce qu'il y a d'autres éléments que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent importants de mentionner pour cette recherche ?
- Quel est votre sentiment général par rapport à votre participation à l'atelier ?

5. REMERCIEMENTS, COMPENSATION FINANCIÈRE ET SUITE (10 minutes)

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude. Je vous **remercie** pour le temps et l'attention que vous avez consacrés à votre participation.

Je vous rappelle que le paiement d'une **compensation de 50 \$** vous sera versé immédiatement par argent comptant.

Indication du moment de **publication** des résultats et de la présentation de ceux-ci.

Pour les personnes intéressées à recevoir les résultats et/ou assister à la présentation, faire circuler la feuille prévue à cet effet.

RAPPEL DU CONTACT

Pour toutes questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, communiquer avec la chercheuse responsable (coordonnées sur le formulaire de consentement).

AU BESOIN, aiguiller vers les intervenantes et intervenants désignés de l'organisme pour poursuivre des discussions et échanger sur ce que l'atelier a pu faire resurgir comme émotions.

Annexe 3. Citations de personnes participantes dans leur langue d'origine

Citation n° 1 :

“With the money I was having, I was barely making it, let's just say I was having one meal per day. That's it. For the last year I've been paying with the money I was receiving [from welfare], 95% of that went to the rent. I was lucky if I had 120\$ for the month for food.”

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

Citation n° 2 :

“I'm on the waiting list to get a Quebec funded apartment, but I've been on that for two years now. It takes a long time. I'm also on the list for the SRA from the organization here.”

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

Citation n° 3 :

“The landlord raised the rent 600 \$, so I left. I thought I just had to find another apartment, but I couldn't. Then I went to family. I had an external social worker from the CRDL that found this [community organization] for me.”

— Femme, en situation d'itinérance depuis six mois, première expérience

Citation n° 4 :

“My mother and I had to move [from our house] after the passing of my father [to go] into an apartment. I was taking care of my mother, more or less as a home caregiver. She passed away, so I've been by myself. [...] I lost my welfare and couldn't pay rent for four months. They showed up with the bailiff, and they gave me ten minutes to pack. I don't read French, I couldn't read the letters [that they had sent beforehand].”

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis moins d'un mois, première expérience

Citation n° 5 :

“If I can go back to work, I'll go back. But right now, I can't.”

— Homme âgé, en situation d'itinérance depuis deux mois, première expérience

Annexe 4. Synthèse de pistes d'action pour améliorer les ressources et les services pour les personnes en situation d'itinérance à Laval selon 7 thématiques

Besoins identifiés	Actions proposées
1. Amortir le choc du basculement vers l'itinérance	
Retrouver rapidement une stabilité et un sentiment de dignité	Accroître les options d'hébergement d'urgence pour les personnes qui viennent tout juste de se retrouver en situation d'itinérance (comme le principe des trois nuits garanties au Refuge de Laval)
	Maintenir et accroître les options d'hébergement en chambres individuelles (intimité) ¹⁴²
Fréquenter des lieux accueillants qui peuvent être investis par elles-mêmes	Adapter les espaces et les milieux de vie selon l'approche du design tenant compte des traumatismes ¹⁴³
Avoir un meilleur soutien entre pairs	Adopter la pair-aidance pour faciliter la création de liens de confiance avec les ressources
Pouvoir socialiser davantage et se changer les idées	Organiser des activités d'échanges entre personnes nouvellement en situation d'itinérance pour briser l'isolement
	Offrir davantage d'activités de groupe ludiques au sein des ressources
2. Accès aux besoins essentiels	
Avoir un meilleur accès aux espaces sanitaires	Offrir des endroits gratuits de buanderie en autonomie
	Assurer une offre suffisante de salles de bain / douches au sein des ressources et dans l'espace public
	Augmenter l'offre de blocs sanitaires accessibles et sécuritaires dans l'espace public
Avoir accès à plus de ressources multiservices	Développer davantage l'offre de ressources offrant : buanderie, douches, salles de bain, nourriture, répit, écoute, référencement, socialisation, cases postales, guichet unique, casiers d'entreposage, etc.
Avoir une diversité de moyens pour répondre aux besoins essentiels, notamment en dehors des organismes	Développer un réseau solidaire de commerçantes et commerçants lavallois qui permettent aux personnes en situation d'itinérance d'accéder à des services (p. ex., eau potable, Wi-Fi, protection en cas d'intempéries, salle de bain, etc.) en s'inspirant du Réseau L'Oranger à Montréal ¹⁴⁴
Pouvoir entreposer sécuritairement leurs biens	Acquérir une meilleure compréhension des pratiques d'aménagement et d'intervention en matière d'accumulation d'objets et de gestion des encombrements pour mieux répondre aux besoins des personnes ¹⁴⁵
	Offrir des espaces gratuits d'entreposage des biens au sein des ressources

Besoins identifiés	Actions proposées
Avoir un meilleur accès au transport collectif	Offrir davantage de titres de transport collectif pour les déplacements liés aux démarches (p. ex., d'emploi, de logement, juridiques), aux soins de santé, aux visites familiales et aux déplacements entre ressources
Avoir accès à plus de lieux de répit, de haltes climatiques et/ou de centres de jour/soir	Déployer un réseau de haltes climatiques accessible tout au long de l'année dans des bâtiments municipaux et communautaires ¹⁴⁶
Avoir accès à des trousseaux d'urgence bonifiées selon leurs besoins	En plus de vêtements et de produits d'hygiène, accroître l'accès non seulement au matériel d'affirmation de genre (une mesure d'accessibilité pour contrer la précarité financière et le bien-être des personnes 2ELGBTQIA+) et aux produits d'hygiène menstruelle, mais aussi à du matériel de survie pour faire face aux enjeux climatiques
Avoir accès à des formes d'engagements rémunérés pour améliorer leur inclusion sociale	Déployer un Programme de travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) accessible à tous les adultes, sans limites d'âge ¹⁴⁷
3. Accès à l'information	
Disposer de plus d'information quant aux différents services et ressources existants	Améliorer la diffusion et l'accès à l'information dans un lieu centralisé — déjà en cours avec le nouveau site web du ROIL (s'assurer que ces informations soient relayées sur les sites web de la Ville de Laval et du CISSS de Laval)
	Concevoir des brochures d'information imprimées et des affiches dans des lieux publics stratégiques (p. ex., stations de métro ; banques alimentaires ; etc.)
	Mieux faire connaître les numéros d'urgence (911, 811, 211) et leurs rôles distincts
	Mettre en place un accompagnement intensif des personnes nouvellement en situation d'itinérance dès leur arrivée dans une ressource (p. ex., utiliser le sociogramme comme outil pour identifier les réseaux de soutien et le niveau de connaissance quant aux ressources/services à leur disposition)
4. Offre d'hébergement	
Limiter les déracinements et les délocalisations vers d'autres villes	Mettre en place minimalement une autre ressource d'hébergement d'urgence
	Développer davantage le continuum de ressources d'hébergement (de court à long terme)
	Prolonger les durées de séjour en hébergement de transition, selon les besoins individuels
Avoir accès à des ressources spécialisées	Mettre en place des ressources qui acceptent les animaux
	Concevoir davantage de ressources pour les femmes (et spécifiques à l'itinérance)
	Établir plus de ressources pour les jeunes (notamment en fugue)
	Offrir des ressources sûres et inclusives par rapport aux personnes de la diversité sexuelle et de genre
	Créer plus de ressources pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie
	Offrir plus de ressources à haut seuil d'inclusion en s'appuyant sur l'approche de la réduction des méfaits

Besoins identifiés	Actions proposées
5. Réduire les obstacles à l'accessibilité	
Bénéficier de meilleures pratiques et aménagements inclusifs par rapport aux personnes de la diversité de genre dans les ressources	Augmenter l'accès à des salles de bain et vestiaires non genrés ¹⁴⁸
	Encourager l'usage du prénom et du pronom choisis dans toutes les communications et les formulaires internes, sans demander un changement légal ¹⁴⁹
	Avoir des signes visuels d'accueil positif des personnes 2ELGBTQIA+ ¹⁵⁰
Pouvoir pratiquer sa spiritualité ou sa religion dans l'intimité	Destiner des espaces dans les ressources à la spiritualité et à la religion
Avoir une meilleure accessibilité culturelle et linguistique	Offrir des services en plusieurs langues ou, du moins, avoir de la documentation en plusieurs langues
	Adopter des approches culturellement sécurisantes (débuter par une étude des besoins)
Avoir une meilleure conciliation études ou emploi dans les ressources d'hébergement	Offrir des lits et des chambres pour les personnes aux études ou ayant un emploi afin d'accommoder des horaires variés au sein des ressources d'hébergement
6. Sensibilisation	
Faire face à moins de préjugés	Travailler la sensibilisation de la population, des commerçants et commerçantes, etc., aux réalités vécues de l'itinérance
	Organiser des cliniques de sensibilisation des employeurs et des propriétaires aux réalités de l'itinérance
7. Participation et pouvoir d'agir	
Pouvoir jouer un rôle actif (p. ex., au sein de la gouvernance des organismes)	Inclure un nombre minimum de personnes détenant une expérience vécue d'itinérance et fréquentant l'organisme en question au sein du conseil d'administration
	Inclure un nombre minimum de personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance au sein de la cellule de travail en itinérance
Avoir un meilleur soutien entre pairs	Structurer et déployer la pair-aidance comme modèle d'intervention complémentaire

Références

Introduction

1. Sue-Ann MacDonald (dir.), *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté* (Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2024), 1.
2. Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Itinérance hébergée au Québec : Rapport de l'exercice d'énumération du 23 avril 2024* (Québec : Gouvernement du Québec, 2024), 8.
3. Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons : Pour renverser la tendance en itinérance. Bilan analytique des États généraux 2024* (Québec : RSIQ, 2025), 23.
4. Kathleen Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement et de logement pour les personnes en situation d'itinérance - Région de Laval* (Laval : Direction du programme santé mentale et dépendance, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, 2022), 10-11.
5. Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL), *Bilan annuel 2024-2025*. (Laval : ROIL, 2025), 25. ; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 10-11 ; 42. ; Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec - Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022* (Québec : Gouvernement du Québec, 2023), 6 ; 230.
6. Elisabeth Greissler, *L'itinérance à Laval – Mieux comprendre le phénomène pour élaborer un projet commun SRA* (Laval : Comité de recherche du ROIL, 2015), 1-59.

7. Sophie Gilbert et al., *Besoins des femmes en difficulté à Laval : vers l'adaptation et la création de nouvelles ressources ?* (Montréal : Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes / Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / Table de concertation de Laval en condition féminine, 2020), 1-106.
8. Ariane Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques ainsi que des solutions d'adaptation sur les personnes en situation d'itinérance* (Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2024), 1-137.

Objectifs et problématique

9. Statistique Canada, *Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021 – Laval, Ville* (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2022).
10. Institut de la statistique du Québec, *Coup d'œil sur Laval* (Québec : Gouvernement du Québec, 2025).
11. Dave Sébastien Dorcély, « Données du recensement de la population de 2021 à Laval » (Laval : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2024).
12. Dorcély, « Données du recensement ». ; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval – Pour une réponse adaptée et concertée aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir* (Laval : CISSS de Laval, 2022), 5.

- 13.** Alliance pour la solidarité de Laval, *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Plan régional 2024-2029* (Laval : Ville de Laval, 2024), 11.
- 14.** Statistique Canada, *Tableau n° 98-316-X2021001) Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 - Laval, Territoire équivalent (TÉ)*. (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2023).
- 15.** Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Enquête sur les logements locatifs* (SCHL, 2024) cité dans Indicateurs vitaux du Grand Montréal, « Taux d'inoccupation des logements locatifs » (Montréal : Observatoire du Grand Montréal, 2025).
- 16.** Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Enquête sur les logements locatifs* cité dans Indicateurs vitaux du Grand Montréal, « Taux d'inoccupation des logements locatifs ».
- 17.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 4-8. ; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Suivi annuel de l'avancée des travaux de l'accès coordonné pour la région de Laval 2023-2024* (Laval : CISSS de Laval, 2024), 5. ; Alliance pour la solidarité de Laval, *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 12.
- 18.** Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance* (Laval : Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social et Service de police de Laval, 2025), 3.
- 19.** Alliance pour la solidarité de Laval, *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 9. ; Cabinet de la ministre responsable de l'Habitation et ministre responsable de la Condition féminine, « *101 nouveaux logements abordables à Laval pour familles et personnes seules issues de diverses cultures* » (Québec : Gouvernement du Québec, 2025). ; Ville de Laval, « *Logements sociaux et communautaires* » (Laval : Ville de Laval, s. d.).
- 20.** Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance*, 9.
- 21.** Gouvernement du Québec, *Ensemble pour éviter la rue et en sortir – Politique nationale de lutte à l'itinérance* (Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014), 30.
- 22.** Sue-Ann MacDonald et al., *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec: regards croisés et approfondissement des connaissances (Rapport final)* (Montréal : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2022, a), 140.
- 23.** Gouvernement du Québec, *Ensemble pour éviter la rue et en sortir*, 30-31.
- 24.** Gouvernement du Canada, *Aperçu des données sur l'itinérance : analyse de l'itinérance chronique parmi les personnes utilisant des refuges au Canada de 2017 à 2023* (Ottawa : Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025), 1.
- 25.** Sue-Ann MacDonald, Elisabeth Greissler et Dominique Gaulin, « (In)visibiliser l'itinérance », dans *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2024), 52-53. ; MacDonald et al., *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec*, 63 ; 139.
- 26.** Greissler, *L'itinérance à Laval*, 16.
- 27.** Greissler, *L'itinérance à Laval*, 17 ; 24.
- 28.** Greissler, *L'itinérance à Laval*, 17 ; 24. ; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 23.

- 29.** Gilbert et al., *Besoins des femmes en difficulté à Laval*, 3; 10-11; 13-14; 17; 23.
- 30.** Gilbert et al., *Besoins des femmes en difficulté à Laval*, 46; 87.; Greissler, *L'itinérance à Laval*, 19; 23; 30.
- 31.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 4.; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 10.
- 32.** Vivre en Ville, *Le marché locatif résidentiel : Québec – Édition 2025* (Québec : Léger, 2025), 17.
- 33.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Dénombrement*, 6.
- 34.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Dénombrement*, 230.
- 35.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Dénombrement*, 230.
- 36.** Camille Dumont et Tigawende Prosper Kaboré, *Données du recensement de la population de 2021 à Laval – Peuples autochtones* (Laval : Direction de santé publique (DSP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, 2021), 2.
- 37.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Dénombrement*, 232.
- 38.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Itinérance hébergée au Québec*, 7-8; 82.
- 39.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *L'itinérance visible au Québec et son évolution - Résultats préliminaires de l'exercice du dénombrement 2025* (Québec : Gouvernement du Québec, 2026), 8.
- 40.** Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *L'itinérance visible au Québec et son évolution*, 8.
- 41.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Suivi annuel des résultats Lavallois prévus à l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024* (Laval : CISSS de Laval, 2025, a), 6.
- 42.** Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL), *Bilan annuel 2024-2025*, 25.
- 43.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 41.; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 23.
- 44.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 41.; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Suivi annuel de l'avancée des travaux de l'accès coordonné*, 5.
- 45.** Alliance pour la solidarité de Laval, *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 13-14.; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC)* (Laval : Direction du programme santé mentale et dépendance, 2025, b), 3.
- 46.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 43.; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 23.
- 47.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC)*, 3.
- 48.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan de réponse communautaire aux campements (PRCC)*, 3.; Statistique Canada, Série « *Perspective géographique* ».
- 49.** Jacinthe Rivard et Elisabeth Greissler, *Penser l'itinérance au féminin* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2025), 43.
- 50.** Larousse, « *Définitions : empowerment* » (*Dictionnaire Larousse*, s. d.).

51. Morgan Botrel, « La perception du réseau social du patient dans le domaine de la santé mentale : Étude qualitative dans le cadre du projet Egonet » (Mémoire de maîtrise, Université catholique de Louvain, 2020), 19.

Portrait des vécus récents de l'itinérance à Laval

- 52.** Statistique Canada, Série « Perspective géographique ».
- 53.** MacDonald et al., *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec*, 52. ; MacDonald, Greissler et Gaulin, « (In) visibiliser l'itinérance », 44. ; Catherine Marcoux, Maryane Daigle et Annie Savage, *L'itinérance à Montréal - Au-delà des chiffres* (Montréal : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), 2023), 23-24.
- 54.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 39.
- 55.** MacDonald et al., *Démarche qualitative du Deuxième portrait de l'itinérance au Québec*, 7 ; 137-138 ; 140.
- 56.** Sue-Ann MacDonald et al., « Saisir l'itinérance au prisme des ruptures sociales et des expériences de fragilisation », *Revue du CREMIS: Soins et pouvoirs* 13, N°2, (2022, b) : 41.
- 57.** MacDonald et al., « Saisir l'itinérance », 41.
- 58.** Elisabeth Greissler et Sue-Ann MacDonald, « Se désaffilier », dans *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté*, (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2024), 66. ; Kathleen Couillard et Guylaine Boucher, *Violence et maltraitance : les tout-petits québécois sont-ils à l'abri ?* (Montréal : Observatoire des tout-petits, 2017), 8-9.
- 59.** Greissler et MacDonald, « Se désaffilier », 64.
- 60.** Couillard et Boucher, *Violence et maltraitance*, 4 ; 31-32.

- 61.** Nathalie Guay, « Égalité salariale : rendez-vous en 2060 ? » Observatoire québécois des inégalités, 28 novembre 2025.
- 62.** Conseil du statut de la femme, *Difficultés d'accès au logement : les femmes sont-elles plus touchées que les hommes ?* (Québec : Conseil du statut de la femme, 2025), 1-3. ; Martine Letarte, « Raquel Fernandez s'intéresse aux habitations collectives pour femmes », *UdeMnouvelles*, Université de Montréal, 26 janvier 2026. ; Fondation du Grand Montréal et Vivre en Ville, *Iniquités territoriales* (Montréal : Signes vitaux du Grand Montréal, 2024), 49.
- 63.** David Elver, « Besoins en matière de logement et enjeux des personnes 2SLGBTQIA+ », Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), 15 juin 2022. ; Conseil québécois LGBT, *Projet Itinérance LGBTQIA2+— L'outil de sensibilisation*. (Montréal : Conseil québécois LGBT, 2024, a), 1. ; Carolyne Grimard, Philippe-Benoît Côté et Stéphanie Houde, « Loger » dans *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2024), 125.
- 64.** Catherine Flynn et al., « "C'était une relation violente, mais je n'avais pas de place où coucher" - Les violences dans les relations intimes chez les femmes en situation d'itinérance » dans *Penser l'itinérance au féminin* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2025), 221-222 ; 234 ; 236. ; Lucie Gélinau et al., « Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages », *Revue du CREMIS* 8, N°2 (2015) : 48. ; Kaitlin Schwan et al., *L'état des besoins en matière de logement et de l'itinérance chez les femmes au Canada : constatations principales*. (Toronto : Canadian Observatory on Homelessness (COH), 2020), 11. ; Dyna Ibrahim, *Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2020-2021* (Statistique Canada, 2022), 4.

- 65.** Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « Conséquences de la violence conjugale sur les victimes », INSPQ, 2017. ; Léonie Couture, « L'itinérance des femmes intimement liée à la violence », La Rue des femmes, 2019.
- 66.** Philippe-Benoît Côté et al., La pluralité des trajectoires de vie chez les hommes en situation d'itinérance : mieux comprendre pour mieux arrimer les activités de prévention et d'intervention à leurs besoins (Fonds de recherche Société et culture, 2023), 8 ; 19-20. ; Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), Trajectoires et horizons, 39.
- 67.** Côté et al., La pluralité des trajectoires de vie chez les hommes en situation d'itinérance, 39. ; Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), Trajectoires et horizons, 39.
- 68.** Société canadienne de psychologie, « “La psychologie peut vous aider” : l'itinérance », SCP, 15 septembre 2023.
- 69.** Grimard, Côté et Houde, « Loger », 123.
- 70.** Sébastien O'Neill, La discrimination en matière de logement (Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2025), 7 ; 9. ; Marianne-Sarah Saulnier, « L'Intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) », Observatoire québécois des inégalités, 6 mars 2024.
- 71.** Megan Earle, Gordon Hodson et Sophie O'Manique, Mesurer la discrimination dans le logement locatif au Canada—Résumé du rapport de recherche (Centre Canadien du droit au logement, 2025), 3 ; 6. ; O'Neill, La discrimination en matière de logement, 7 ; 9. ; Saulnier, « L'Intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+).
- 72.** Zachary Thurston, Expériences en matière de logement au Canada : locataires vivant dans la pauvreté, personnes âgées locataires et immigrants récents locataires, 2021 (Ottawa : Statistique Canada, 2021), 3 ; 6.
- 73.** Aurelle Motué Wowoua, « Itinérance à Montréal : parcours de migrants originaires d'Afrique subsaharienne » (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2025), 40.
- 74.** Suzanne Fitzpatrick, Peter Mackie et Jenny Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », International Journal on Homelessness 1, N°1 (2021) : 82 ; 85-87. ; MacDonald et al., « Saisir l'itinérance », 40.
- 75.** Greissler, L'itinérance à Laval, 26 ; 31. ; Greissler et MacDonald, « Se désaffilier », 151. ; Marie-Ève Brousseau (Coord.), Prévention de l'itinérance jeunesse et respect des droits des jeunes—Forum de la Coalition Jeunes+ 30 avril et 1er mai 2024 (Montréal : Coalition Jeunes+, 2025), 1-47. ; Martin Goyette et al., Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec (Québec : Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, 2022). 1-20. ; Cécile Arbaud, « Youth Homelessness : How to Prevent it » dans Ending Homelessness in Canada : The Case for Homelessness Prevention (Toronto : James Lorimer & Company Ltd. Publishers, 2024), 76-78.
- 76.** Goyette et al., Itinérance, judiciarisation et marginalisation, 5.
- 77.** Brousseau, Prévention de l'itinérance jeunesse, 39. ; Greissler, L'itinérance à Laval, 24 ; 26. ; Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), Trajectoires et horizons, 40.
- 78.** MacDonald (dir.), L'itinérance au Québec, 151. ; Laurence Roy et al., La prévention de l'itinérance liée aux processus judiciaires et correctionnels : proposition de recommandations (Montréal : Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI), 2023), 5. ; Bilodeau et al. Cartographie

du système d'hébergement, 26. ; Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 39.

- 79.** Grimard, Côté et Houde, « Loger », 115-117.
- 80.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques prébudgétaires 2026-2027—Renverser la tendance en itinérance : L'heure des choix budgétaires* (Québec : RSIQ, 2026), 13. ; Geoffroy Boucher, « Comment se comparent les prestations d'assistance sociale du Québec à l'international », *Observatoire québécois des inégalités*, 3 octobre 2024. ; Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Note—Itinérance* [à l'attention de Madame Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire], 2024, 3 ; 6. ; Grimard, Côté et Houde, « Loger », 115-117.
- 81.** Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, janvier 2026* (Québec : Gouvernement du Québec, 2026), 4.
- 82.** Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, 4. ; Boucher, « Comment se comparent les prestations d'assistance sociale du Québec à l'international ».
- 83.** Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « *Enquête sur les logements locatifs - Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres - Montréal (RMR)* » (SCHL, 2025).
- 84.** Sandy Torres, *Crise du logement au Québec : quels effets sur l'insécurité alimentaire ?* (Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2025), 15 ; 42.
- 85.** Geoffroy Boucher, *Un locataire sur trois en situation d'insécurité alimentaire au Québec* (Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2025), 15.
- 86.** Office municipal d'habitation de Laval (OMHL), « *Devenir locataire* », OMHL, s. d.
- 87.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 37. ; Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), *Crises du logement et droits humains au Québec – Rapport à la Défenseure fédérale du droit au logement* (Montréal : FRAPRU, 2022), 6.
- 88.** Grimard, Côté et Houde, « Loger », 122-129.
- 89.** MacDonald, Greissler et Gaulin, « (In)visibiliser l'itinérance », 44.
- 90.** MacDonald et al., « Saisir l'itinérance », 39.
- 91.** Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 14-22.
- 92.** Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, p. 23.

Orientations pour l'action

- 93.** Carolyne Grimard et al., « *Le Bien-Être des Personnes en Situation D'itinérance : Le Partage de l'espace Examiné Sous les Loupes de l'architecture et du Travail Social* » *International Journal on Homelessness* 4, N°1, (2024), 210-211.
- 94.** Grimard et al., « *Le Bien-Être des Personnes en Situation D'itinérance* », 210-211.
- 95.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 16.
- 96.** Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance*, 13. ; Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 78 ; 93 ; 97.
- 97.** Botrel, « *La perception du réseau social du patient dans le domaine de la santé mentale* », 26 ; 45.

- 98.** Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 15.
- 99.** Conseil québécois LGBT, *Inclusion LGBTQ+ dans l'environnement bâti [Guide]* (Montréal : Conseil québécois LGBT, 2024, b), 28-29.
- 100.** Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance*, 9.
- 101.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 34.
- 102.** James Hughes (éd.), *Ending Homelessness in Canada: The Case for Homelessness Prevention* (Toronto : James Lorimer & Company Ltd. Publishers, 2024), 1-169.
- 103.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 7 ; 25-26 ; 29 ; 53-54.
- 104.** Stephen Gaetz et Erin Dej, « A New Direction: A Framework for Homeless Prevention », 2017 dans *Ending Homelessness in Canada: The Case for Homelessness Prevention*. (Toronto : James Lorimer & Company Ltd. Publishers, 2024), 108 (traduction libre).
- 105.** Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 79-92.
- 106.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 26 ; 54.
- 107.** Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI), « *L'itinérance, le logement et la loi. Une journée pour penser ensemble le droit comme levier de transformation sociale* », CQPI, 27 octobre 2025.
- 108.** Torres, *Crise du logement au Québec*, 44. ; Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI), « *L'itinérance, le logement et la loi* ».
- 109.** Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI), « *L'itinérance, le logement et la loi* ». ; Marianne Cuerrier, Josée-Anne Kozel et Alexandra Larose, *Toutes incluses—Guide pratique du logement social pour femmes* (Montréal : Auberge Madeleine, 2025, 28 ; 52.
- 110.** Guillaume Charest-Hallée et Simon Sharps, « Portrait du logement à Laval », Laval en action pour le logement, 19 février 2026.
- 111.** Torres, *Crise du logement au Québec*, 44. ; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 8.
- 112.** Adam Mongrain et Christian Savard, « Finissons-en avec le débat autour du contrôle des loyers », Vivre en Ville, 20 mars 2024. ; Torres, *Crise du logement au Québec*, 44.
- 113.** Torres, *Crise du logement au Québec*, 44. ; Renaud Goyer, « Propriétaires abusifs et défense de droits : Mensonges et menaces dans les rapports locatifs », *Revue du CREMIS* 11, No2, (2019) : 35.
- 114.** Observatoire québécois des inégalités, *Contre la crise du coût de la vie pour réduire les inégalités* (Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027, Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2026), 4-16. ; Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 83-84. ; James Hughes (dir.) *Mettre fin à l'itinérance au Canada: Plaidoyer pour la prévention de l'itinérance* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2026), 5-6.
- 115.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques prébudgétaires 2026-2027*, 6 ; 13. ; Torres, *Crise du logement au Québec*, 45. ; Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 83-84. ; Grimard, Côté et Houde, « Loger », 116-117.
- 116.** Eric Latimer et Nick Falvo, *L'aide financière liée au logement pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir au Québec: forces et faiblesses actuelles*

et nouvelles approches qui pourraient être considérées (Société d'habitation du Québec (SHQ), 2024), iv; 21; 23.

- 117.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 26.; Ferdaous Roussafi, *Les coûts en santé du manque de logements adéquats* (Montréal : Observatoire québécois des inégalités, 2025), 39-40.
- 118.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 5-6; 90.
- 119.** Roy et al., *La prévention de l'itinérance liée aux processus judiciaires et correctionnels*, 5.; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 26.; Brousseau, *Prévention de l'itinérance jeunesse*, 4; 39.
- 120.** Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 85.; Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 185.
- 121.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 86.; Kevin Pottie et al., « Lignes directrices de pratique clinique pour les personnes sans-abri, logées précairement, ou ayant connu l'itinérance », *Canadian Medical Association Journal* 192, N°41, (2020) : 1230; 1234.
- 122.** Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 26-29.; Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, *Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval*, 9.
- 123.** Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 26-29.; Roy et al., *La prévention de l'itinérance liée aux processus judiciaires et correctionnels*, 18.; Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 86-87.
- 124.** Brousseau, *Prévention de l'itinérance jeunesse*, 7; 31-32; 36; 39.
- 125.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 10; 88; 90.; Brousseau, *Prévention de l'itinérance jeunesse*, 7; 11.; Philippe-Benoît Côté et Judith Sigouin, « Recourir » dans *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2024), 151-152.
- 126.** Annie Fontaine et Judith Sigouin, « Agir » dans *L'itinérance au Québec. Réalités, ruptures et citoyenneté* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2024), 171-172.
- 127.** Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 87.
- 128.** Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL), *Bilan annuel 2024-2025*, 12-13.; Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 35.
- 129.** Bilodeau et al. *Cartographie du système d'hébergement*, 16.; Maison du père, *Service de prévention*. Maison du Père, s. d.
- 130.** Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 87-88.; Index Santé, « Prévenir les évictions pour freiner l'itinérance : un projet pilote voit le jour au Québec », Index Santé - Le répertoire santé du Québec, 11 mars 2026.; Florence Morin-Martel, « Attraper les gens «à minuit moins une» avant la rue », *Le Devoir*, 9 février 2026.
- 131.** Gilbert et al., *Besoins des femmes en difficulté à Laval*, 21; 31-32; 46; 49.; Melissa Shemirani, Pearl Eliadis et Angelina Freeman, *Investir dans la sécurité et la stabilité : l'urgence de soutenir les maisons de 2^{ème} étape pour les femmes victimes de violence* (Montréal : Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance, 2025), 5-7.; Hughes, *Ending Homelessness in Canada*, 55-57.
- 132.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 14.

- 133.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 16-17.; Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 88-89.
- 134.** Fitzpatrick, Mackie et Wood, « Advancing a Five-Level Typology of Homelessness Prevention », 88.
- 135.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 15-16.; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD Toolkit to Combat Homelessness* (OCDE, 2024), 84.
- 136.** Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD Toolkit to Combat Homelessness*, 29.
- 137.** Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD Toolkit to Combat Homelessness*, 29.; Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 17-18.
- 138.** Hughes (dir.), *Mettre fin à l'itinérance au Canada*, 15-16.
- 139.** Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL), *Bilan annuel 2024-2025*, 13.

Conclusion

- 140.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 34.
- 141.** Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), *Trajectoires et horizons*, 53-54.; Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance*, 9.

Annexes

- 142.** Grimard et al., « Le Bien-Être des Personnes en Situation D'itinérance », 210.
- 143.** Grimard et al., « Le Bien-Être des Personnes en Situation D'itinérance », 210-211.
- 144.** Plein Milieu, « L'Oranger – Le réseau solidaire à l'itinérance », Plein Milieu, s. d.

- 145.** Sonia Blank et al. *Architecture + Itinérance - Études sur des espaces de vie et leur conception* (Montréal : Architecture sans frontières Québec, 2025), 34.
- 146.** Préfontaine, *Impacts différenciés des effets des changements climatiques*, 78; 93; 97.; Ville de Laval, *Cadre d'intervention municipale en matière d'itinérance*, 13.
- 147.** TAPAJ Québec, « Travail Alternatif Payé À la Journée », TAPAJ Québec, s. d.
- 148.** Conseil québécois LGBT, *Inclusion LGBTQ+ dans l'environnement bâti*, 28-29.
- 149.** Lisandre Labrecque-Lebeau et al. *L'inclusion de la diversité sexuelle et pluralité des genres dans les soins et les services: mieux comprendre les barrières et les stratégies utilisées par le personnel* (Montréal : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), 2024), 20.
- 150.** Conseil québécois LGBT, *Inclusion LGBTQ+ dans l'environnement bâti*, 20.



Observatoire
québécois
des inégalités